

Formation à l'intention des participants à une vente aux enchères conjointe

Présentée par :

Le California Air Resources Board (CARB)

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec
(MELCCFP)

Dernière mise à jour :

Décembre 2024

Plan de la présentation

- ❖ **Section I :** Survol
- ❖ **Section II :** Processus d'inscription à une vente aux enchères
- ❖ **Section III :** Participation et soumission des offres
- ❖ **Section IV :** Résultats de la vente aux enchères et paiement des unités d'émission
- ❖ **Coordonnées**

Plan de la présentation

❖ Section I : Survol

- Introduction
- Calendrier général d'une vente aux enchères
 - Avis de vente aux enchères
 - Admissibilité
- Administration d'une vente aux enchères
 - Nombre d'unités mises en vente
 - Détermination du prix de vente minimal
 - Taux de change de la vente
 - Exemple de calcul du prix de vente minimal
 - Nouvelle plateforme de vente aux enchères
 - Compliance Instrument Tracking System Services (CITSS)

Introduction

- Liaison des marchés le 1^{er} janvier 2014
- Permet une utilisation réciproque des instruments de conformité à des fins de respect des obligations réglementaires
- La Californie (CA) et le Québec (QC) tiennent des ventes aux enchères d'unités d'émission de gaz à effet de serre (GES) conjointes pour les entités inscrites au système.
- **La plateforme de ventes aux enchères de WCI, inc. :**
 - Sera appelée « plateforme de vente aux enchères » pour simplifier;
 - Est accessible à l'adresse www.wci-auction.org.

Calendrier général d'une vente aux enchères

Ordre	Événement	Délai approximatif	Heure – Heure du Pacifique (HP) / Heure de l'Est (HE)
1	Publication de l'avis de vente aux enchères / Ouverture de la période d'inscription	60 jours avant la vente	12 h (midi) HP ou 15 h HE
2	Fin de la période de mise à jour de l'information concernant les changements significatifs dans le système CITSS et de la période de réception de la documentation afférente par le registraire du gouvernement concerné	Au plus tard 40 jours avant la vente	
3	Fin de la période d'inscription à une vente aux enchères	Au plus tard 30 jours avant la vente	20 h 59 HP ou 23 h 59 HE

Calendrier général d'une vente aux enchères

Ordre	Événement	Délai approximatif	Heure – Heure du Pacifique (HP) / Heure de l'Est (HE)
4	Date limite pour soumettre la garantie financière à l'administrateur des services financiers	12 jours avant la vente	Au plus tard à 15 h HP ou 18 h HE
5	Approbation des entités inscrites à la vente aux enchères	2 jours ouvrables avant la vente	
6	Détermination du prix minimal et du taux de change	1 jour ouvrable avant la vente	

Calendrier général d'une vente aux enchères

Ordre	Événement	Délai approximatif	Heure – Heure du Pacifique (HP) / Heure de l'Est (HE)
7	Tenue de la vente aux enchères	Date indiquée dans l'avis de vente aux enchères	Période de soumission des offres ouverte de 10 h à 13 h HP ou de 13 h à 16 h HE
8	Certification de la vente Publication du rapport sommaire de la vente Publication des résultats de la vente spécifiques aux enchérisseurs qualifiés et de la facture dans la plateforme de vente aux enchères	5 jours ouvrables après la vente	12 h (midi) HP ou 15 h HE
9	Date limite pour le paiement complet des unités d'émission adjudgées à l'administrateur des services financiers	7 jours après la certification	Au plus tard à 15 h HP ou 18 h HE

Calendrier général d'une vente aux enchères

Ordre	Événement	Délai approximatif	Heure – Heure du Pacifique (HP) / Heure de l'Est (HE)
10	Allocation des recettes de la vente aux enchères aux gouvernements	9 jours ouvrables après la date limite pour le paiement complet	
11	Transfert des unités dans les comptes du système CITSS	9 jours ouvrables après la date limite pour le paiement complet	
12	Publication de l'information sur les revenus de la vente aux enchères	9 jours ouvrables après la date limite pour le paiement complet	
13	Date d'expiration minimale des garanties financières	26 jours après la vente	

Avis de vente aux enchères

- Publié sur les sites Web des gouvernements participants 60 jours avant chaque vente.
 - Contient les dates à savoir, le nombre d'unités d'émission de GES mises en vente, le format de la vente et les critères d'admissibilité.
- Deux documents, publiés annuellement, fournissent de l'information supplémentaire :
 - « Exigences et instructions détaillées relatives aux ventes aux enchères » fournit plus de détails sur les exigences administratives et les instructions à suivre pour soumettre la garantie financière et les paiements;
 - « Exemples de calculs sur les ventes aux enchères » fournit des exemples de calculs concernant les limites. Il présente également des exemples de calculs qui permettent de comprendre la détermination du prix de vente final et la gestion des devises.

Admissibilité

- Les entités de la Californie et du Québec possédant un compte approuvé dans le Système de suivi des droits d'émission (CITSS) peuvent participer aux ventes aux enchères conjointes.
- Les entités de la Californie :
 - Sont les entités inscrites au programme de plafonnement et d'échange de la Californie;
 - Sont désignées comme
 - Entités visées;
 - Entités relevant d'une adhésion;
 - Entités associées volontairement.
- Les entités du Québec :
 - Sont les entités inscrites au système de plafonnement et d'échange du Québec (SPEDE);
 - Sont désignées comme
 - Émetteurs (incluant les adhérents volontaires);
 - Participants.

Administration d'une vente aux enchères : nombre d'unités d'émission mises en vente

- Proviennent du programme de plafonnement et d'échange de la Californie et du système de plafonnement et d'échange du Québec.
- Peuvent comprendre des unités d'émission d'un ou plusieurs millésimes passés.
 - Les millésimes compris dans la vente de millésime présent ainsi que le nombre d'unités offertes sont indiqués dans l'avis de vente aux enchères.
- Les unités d'émission offertes dans le cadre de la vente aux enchères de millésime futur correspondent à un millésime de trois ans postérieur à l'année courante.

Administration d'une vente aux enchères : prix de vente minimal

- Prix le plus bas auquel les unités de millésime présent et de millésime futur qui sont offertes peuvent être vendues.
 - Toute offre dont le prix est inférieur au prix de vente minimal sera refusée.
- Plus haut des prix de vente minimaux annuels annoncés en dollars canadiens (\$) CA) et en dollars américains (\$) US), après conversion selon le taux de change établi pour l'événement.
- Publié sur la plateforme de vente aux enchères le jour ouvrable précédant l'événement, en \$ US et en \$ CA.

Administration d'une vente aux enchères : taux de change de la vente aux enchères

- Établi avant chaque vente aux enchères conjointe.
- Établi afin de permettre la gestion des offres soumises en dollars américains (\$ US) et en dollars canadiens (\$ CA).
- Le taux de change (\$ US vers \$ CA) en vigueur le jour de la vente aux enchères et à l'étape du paiement par les enchérisseurs qualifiés sera établi le jour ouvrable précédant l'événement et correspondra au plus récent taux de change de \$ US vers \$ CA, lequel est établi quotidiennement par la Banque du Canada.
- Le taux de change est affiché dans la plateforme de vente aux enchères avant l'ouverture de la période de mise aux enchères, au format \$ US / \$ CA.

Administration d'une vente aux enchères :

taux de change de la vente aux enchères

- Bien que les \$ CA et les \$ US soient acceptés lors d'une vente aux enchères conjointe, l'évaluation des offres, les prix de vente finaux et le coût de toutes les unités remportées sont exprimés en \$ US.
- **Les participants du Québec** peuvent utiliser le \$ CA ou le \$ US lors de la vente aux enchères conjointe. La devise sélectionnée lors du processus d'inscription à la vente aux enchères est celle qui doit être utilisée lors de la soumission de la garantie financière, de la soumission des offres et du paiement final.
 - **Il est impossible de modifier la devise après avoir soumis une demande d'inscription.**
- **Les participants de la Californie** doivent soumettre toute garantie financière, toute offre et tout paiement final en \$ US.

Administration d'une vente aux enchères : taux de change de la vente aux enchères

Soumission d'offres en \$ CA (participants du Québec)

- La valeur de toutes les offres et de toutes les garanties financières soumises en \$ CA sera convertie virtuellement dans la plateforme de vente aux enchères en \$ US, et arrondie au cent le plus près, selon le taux de change établi pour la vente aux enchères.
- L'objectif de cette procédure est de réaliser la vente dans une seule devise et d'évaluer toutes les offres en fonction d'une base commune.
- Pour toute entité du Québec qui a choisi d'utiliser le \$ CA, le coût total des unités gagnées, le cas échéant, sera d'abord établi en \$ US, puis converti en \$ CA selon le taux de change de la vente aux enchères, pour permettre à l'entité d'effectuer le paiement en \$ CA.

Administration d'une vente aux enchères : exemple de calcul du prix de vente minimal

- Toutes les valeurs ci-dessous sont fictives et ne devraient pas être considérées comme étant d'actualité, ni comme une prévision.

Taux de change de la vente aux enchères (\$ US vers \$ CA)	1,1000
Prix de vente minimal annuel établi en Californie (\$ US) :	19,70
Prix de vente minimal annuel établi en Californie (valeur en \$ CA) :	21,67
Prix de vente minimal annuel établi au Québec (\$ CA) :	18,69
Prix de vente minimal annuel établi au Québec (valeur en \$ US) :	16,99

- Comme l'indiquent les valeurs en gras dans l'exemple ci-dessus, le prix minimal de la vente aux enchères sera le prix annuel établi par la Californie (19,70 \$ US), ou son équivalent en dollars canadiens (21,67 \$ CA).

Administration d'une vente aux enchères : exemple de calcul du prix de vente minimal

Californie

Québec

Nouvelle-Écosse

Évènements à venir

Joint Auction/Enchère liée #30

✓ Prix minimal de la vente aux enchères

USD 17,71 | CAD 22,25

Taux de change USD vers CAD

1,2565

55 00 16
JOURS HEURE MIN

Date de l'évènement

16 févr. 2022

Période d'inscription

17 déc. 2021 - 18 janv. 2022

Publication des résultats

24 févr. 2022

Webinaire

12 janv. 2022 (QC)

► Afficher le calendrier des évènements précédents

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES

Avis de vente aux enchères conjointe no 30 du 16 février 2022

17 déc. 2021

Exigences et instructions détaillées relatives aux ventes aux enchères de 2022

17 déc. 2021

Exemples de calculs sur les ventes aux enchères

17 déc. 2021

PUBLICATIONS

Administration d'une vente aux enchères : plateforme de vente aux enchères

Accès à la plateforme de vente aux enchères

- Pour accéder à la plateforme de vente aux enchères, un représentant de comptes principal (RCP) ou un représentant de comptes (RC) doit avoir un compte actif dans CITSS.
 - Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte dans la plateforme de vente aux enchères pour accéder à CITSS;
 - Plus de détails sur l'obtention d'un compte dans la plateforme de vente aux enchères seront fournis à la section III de cette présentation.

noreply@wci-auction.org

Administration d'une vente aux enchères : système de suivi des droits d'émission (CITSS)

- Différent de la plateforme de vente aux enchères, CITSS est une application Web (outil Internet) qui permet aux utilisateurs de gérer leurs unités d'émission de GES.
- Toute entité doit posséder un compte CITSS approuvé pour s'inscrire à une vente aux enchères.
- Les représentants des entreprises doivent être approuvés à titre de représentant de comptes principal (RCP) ou de représentant de comptes (RC) de l'entité afin de pouvoir effectuer les actions suivantes :
 - Soumettre, modifier ou annuler une inscription à une vente aux enchères;
 - Télécharger les instructions pour soumettre la garantie financière.

Plan de la présentation

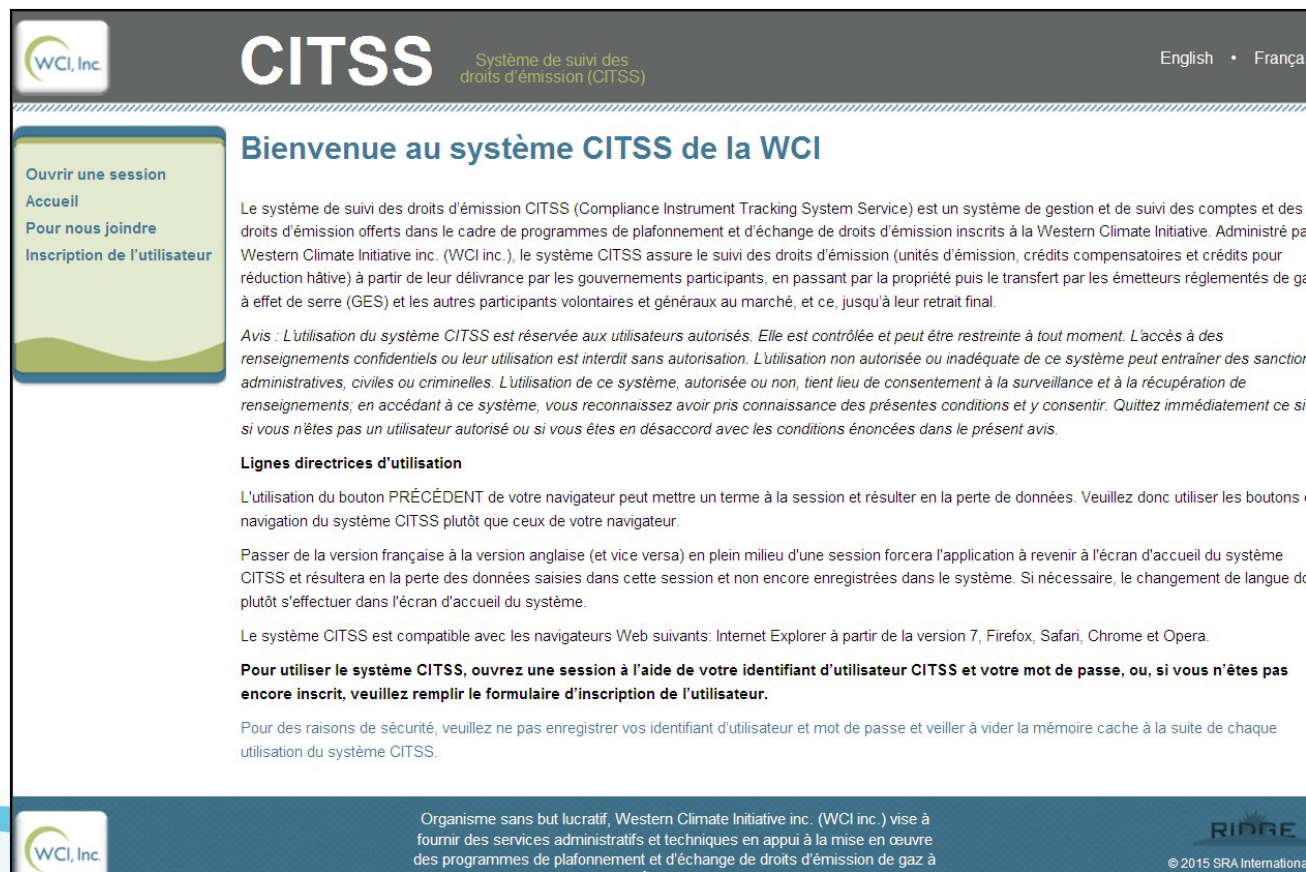
❖ Section II : Processus d'inscription à une vente aux enchères

- Exigences administratives : compte dans le système CITSS
- Demande d'inscription à une vente aux enchères
- Processus d'inscription à une vente aux enchères
 - Étape 1 : Remplir et soumettre une demande d'inscription
 - Étape 2 : Soumettre la garantie financière
 - Étape 3 : Recevoir l'approbation de la demande d'inscription

Exigences administratives : compte dans le système CITSS

- Avant de pouvoir participer à une vente aux enchères, une entité doit détenir un compte approuvé dans le système CITSS.
- Les représentants de comptes d'une entité sont les seuls à pouvoir effectuer des actions au nom de cette dernière dans la plateforme de vente aux enchères. Ils peuvent, par exemple :
 - Inscrire l'entité à une vente aux enchères;
 - Soumettre des offres;
 - Accéder aux rapports dans la plateforme de vente aux enchères.

Exigences administratives : compte dans le système CITSS



WCI, Inc. **CITSS** Système de suivi des droits d'émission (CITSS) English • Français

Bienvenue au système CITSS de la WCI

Ouvrir une session
Accueil
Pour nous joindre
Inscription de l'utilisateur

Le système de suivi des droits d'émission CITSS (Compliance Instrument Tracking System Service) est un système de gestion et de suivi des comptes et des droits d'émission offerts dans le cadre de programmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission inscrits à la Western Climate Initiative. Administré par Western Climate Initiative inc. (WCI inc.), le système CITSS assure le suivi des droits d'émission (unités d'émission, crédits compensatoires et crédits pour réduction hâtive) à partir de leur délivrance par les gouvernements participants, en passant par la propriété puis le transfert par les émetteurs réglementés de gaz à effet de serre (GES) et les autres participants volontaires et généraux au marché, et ce, jusqu'à leur retrait final.

Avis : L'utilisation du système CITSS est réservée aux utilisateurs autorisés. Elle est contrôlée et peut être restreinte à tout moment. L'accès à des renseignements confidentiels ou leur utilisation est interdit sans autorisation. L'utilisation non autorisée ou inadéquate de ce système peut entraîner des sanctions administratives, civiles ou criminelles. L'utilisation de ce système, autorisée ou non, tient lieu de consentement à la surveillance et à la récupération de renseignements; en accédant à ce système, vous reconnaissez avoir pris connaissance des présentes conditions et y consentir. Quittez immédiatement ce site si vous n'êtes pas un utilisateur autorisé ou si vous êtes en désaccord avec les conditions énoncées dans le présent avis.

Lignes directrices d'utilisation

L'utilisation du bouton PRÉCÉDENT de votre navigateur peut mettre un terme à la session et résulter en la perte de données. Veuillez donc utiliser les boutons de navigation du système CITSS plutôt que ceux de votre navigateur.

Passer de la version française à la version anglaise (et vice versa) en plein milieu d'une session forcera l'application à revenir à l'écran d'accueil du système CITSS et résultera en la perte des données saisies dans cette session et non encore enregistrées dans le système. Si nécessaire, le changement de langue doit plutôt s'effectuer dans l'écran d'accueil du système.

Le système CITSS est compatible avec les navigateurs Web suivants: Internet Explorer à partir de la version 7, Firefox, Safari, Chrome et Opera.

Pour utiliser le système CITSS, ouvrez une session à l'aide de votre identifiant d'utilisateur CITSS et votre mot de passe, ou, si vous n'êtes pas encore inscrit, veuillez remplir le formulaire d'inscription de l'utilisateur.

Pour des raisons de sécurité, veuillez ne pas enregistrer vos identifiant d'utilisateur et mot de passe et veiller à vider la mémoire cache à la suite de chaque utilisation du système CITSS.

WCI, Inc. Organisme sans but lucratif, Western Climate Initiative inc. (WCI inc.) vise à fournir des services administratifs et techniques en appui à la mise en œuvre des programmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. **RIDRE** © 2015 SRA International

Demande d'inscription à une vente aux enchères

- Pour qu'une entité puisse participer à une vente aux enchères, un de ses représentants de comptes doit d'abord effectuer l'inscription de l'entité à l'évènement dans le système CITSS.
- Les informations d'inscription de l'entité demeurent enregistrées dans CITSS à la suite de l'approbation d'une demande, ce qui facilite son inscription à des événements futurs.
- En confirmant l'inscription de l'entité à une vente aux enchères, le RC accepte que les informations du compte CITSS de l'entité soient transmises à l'administrateur de la vente aux enchères et à l'administrateur des services financiers.

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

- La demande d'inscription doit être soumise dans CITSS par un représentant de comptes de l'entité avant la fin de la période d'inscription indiquée dans l'avis de vente aux enchères.
- Appuyez sur le bouton « Inscription à un événement » dans l'onglet « Ventes du gouvernement » dans CITSS afin d'amorcer le processus d'inscription.



Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

GénéralCoordonnéesReprésentantsAgent d'observationLimites de possessionMembres du groupe

Ventes du gouvernementÉtablissements

Consentement au partage des renseignements nécessaires aux ventes du gouvernement

En cochant la case « Consentement au partage des renseignements » ci-dessous, vous acceptez que le nom de l'entité, les coordonnées de l'entité, les numéros de comptes, les noms des représentants, les numéros de téléphone des représentants et les adresses de courriel des représentants soient transférés à l'administrateur des ventes du gouvernement et à l'administrateur des services financiers afin de faciliter l'inscription de l'entité aux ventes aux enchères et aux ventes de gré à gré du ministre à venir. Vous pouvez désactiver l'option « Consentement au partage des renseignements » si vous souhaitez cesser de partager les informations de l'entité avec l'administrateur des ventes du gouvernement et l'administrateur des services financiers. Les renseignements continueront d'être communiqués à ceux-ci si une demande d'inscription à une vente aux enchères ou à une vente de gré à gré du ministre est soumise.

Consentement au partage des renseignements ☒

Modifié par Prénom71436 Nom71436

Date de la dernière mise à jour 2015-07-17 17:47:30 HAE

[Soumettre](#)

Inscription à un événement

Le bouton « Inscription à un événement » affiche ci-dessous si un événement à venir est ouvert pour l'inscription. Le bouton « Consulter les inscriptions aux événements » affiche si l'entité a soumis une inscription à un événement passé ou à venir.

Pour participer à un événement de vente aux enchères ou de vente de gré à gré du ministre, cliquez sur le bouton « Inscription à un événement » afin de soumettre une nouvelle demande d'inscription à un événement ou pour soumettre à nouveau les informations d'inscription en guise de confirmation d'intention de participation à un événement.

Le bouton « Consulter les inscriptions aux événements » permet de visualiser les inscriptions qui ont été soumises pour des événements passés ou à venir. Il permet également de modifier une demande d'inscription à un événement dont la période d'inscription est ouverte.

[Inscription à un événement](#)

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

- La page « Créer une inscription à un événement/Confirmer les renseignements existants pour un événement » peut présenter jusqu'à six encadrés :
 - Renseignements sur les inscriptions à l'événement;
 - Types de garantie financière;
 - Instructions pour le retour de garanties financières sous forme de virement;
 - Instructions pour le retour de garanties financières sous forme physique;
 - Attestation;
 - Confirmer et soumettre.

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

Renseignements sur les inscriptions à l'événement

- Sélectionnez l'événement approprié dans le menu déroulant.

Créer une inscription à un événement/Confirmer les renseignements existants pour un événement

Cette page permet à un représentant de comptes de soumettre une nouvelle inscription d'une entité à une vente aux enchères ou à une vente de gré à gré du gouvernement ou de soumettre de nouveau l'inscription. Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque (*). Les champs seront préremplis à partir des renseignements fournis lors de la plus récente inscription approuvée. Un représentant de comptes peut sélectionner un ou plusieurs types de garantie financière. Si une garantie financière sous forme de virement est sélectionnée, le représentant doit remplir les champs dans l'encadré « Instructions pour le retour de garanties financières sous forme de virement ». Si une garantie financière sous forme physique (autre que sous forme de virement) est sélectionnée, le représentant doit remplir les champs dans l'encadré « Instructions pour le retour de garanties financières sous forme physique ».

[Garantie financière](#) [Attestation](#) [Soumettre](#)

Renseignements d'inscription à l'événement

Numéro d'identification d'entité
CITSS

QC992

Dénomination sociale

Dawson Corp.

Dénomination commerciale

Yukon Account

Événement

*

— Sélectionner —

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

Type de garantie financière

- Choisissez la devise dans laquelle vous souhaitez soumettre votre garantie financière (\$ CA ou \$ US).
- Après la fermeture de la période d'inscription, il est impossible de changer la devise choisie.
- Les participants du Québec doivent soumettre, en dollars canadiens ou américains, l'une des formes de garantie financière suivantes ou une combinaison de celles-ci :
 - Un montant sous forme de virement;
 - Une lettre de crédit irrévocable émise par une banque ou une coopérative de services financiers titulaire d'un permis bancaire canadien;
 - Une lettre de garantie émise par une banque ou une coopérative de services financiers titulaire d'un permis bancaire canadien.

Types de garantie financière

Devise *

Veuillez sélectionner un ou plusieurs types de garantie financière.

Virement	☒
Lettre de crédit irrévocable	☒
Lettre de garantie	☐

[Haut de la page](#)

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

Instructions pour le retour de garanties financières sous forme de virement

Instructions pour le retour de garanties financières sous forme de virement

Si une garantie financière sous forme de virement est sélectionnée, des instructions doivent être fournies pour le retour des fonds par virement. Ces instructions nécessitent minimalement les champs suivants : nom de l'institution financière du bénéficiaire, numéro de routage ou code SWIFT / code BIC de l'institution financière du bénéficiaire, nom du compte du bénéficiaire, numéro de compte du bénéficiaire (2 saisies pour confirmation) et les quatre derniers caractères du numéro de compte du bénéficiaire. Une fois que l'inscription aura été soumise, seuls les quatre derniers caractères du numéro de compte du bénéficiaire seront affichés pour fins de confirmation lors d'événements subséquents.

Renseignements sur l'institution financière du bénéficiaire

Nom de l'institution financière du bénéficiaire *	
Numéro de routage de l'institution financière du bénéficiaire (Numéro de routage ABA ou numéro de routage canadien) ?	
Code SWIFT / Code BIC de l'institution financière du bénéficiaire ?	
Nom du compte du bénéficiaire *	
Numéro du compte du bénéficiaire *	
Entrer de nouveau le numéro de compte du bénéficiaire *	
Quatre derniers caractères du numéro de compte du bénéficiaire *	
Détails du paiement	
Ville de l'institution financière du bénéficiaire	
Province/État de l'institution financière du bénéficiaire	-- Sélectionner --

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

Instructions pour le retour de garanties financières sous forme de virement

Renseignements sur l'institution financière intermédiaire

Si le retour des fonds vers l'entité nécessite une institution financière intermédiaire, des renseignements spécifiques additionnels sont requis, incluant le nom de l'institution financière intermédiaire, son numéro de routage ou son code SWIFT / code BIC.

Nom de l'institution financière
intermédiaire

Numéro de routage de
l'institution financière
intermédiaire (Numéro de
routage ABA ou numéro de
routage canadien)

?

Code SWIFT / Code BIC de
l'institution financière
intermédiaire

?

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

Instructions pour le retour de garanties financières sous forme de virement

Instructions pour le retour de garanties financières - Documents de garanties financières

Si un document de garantie financière est sélectionné, des instructions doivent être fournies pour le retour de celui-ci. Pour fournir les instructions de retour d'un document de garantie financière, tous les champs doivent être complétés. L'adresse de retour ne peut pas être une boîte postale puisque le document de garantie financière sera retourné par livraison nécessitant une signature afin de s'assurer de sa sécurité et de confirmer sa réception. L'administrateur de services financiers retournera les documents de garantie financière soumis sous forme électronique en répondant au courriel auquel le document de garantie financière était joint.

Nom d'une personne-ressource *	
Adresse municipale de retour * (Boîte postale non permise)	
Ville de retour *	
Code postal de retour *	
Province/État de retour	-- Sélectionner --
Région de retour – Si différente d'une province du Canada ou d'un État des États-Unis	
Pays de retour *	-- Sélectionner --
No. de téléphone de la personne-ressource pour le retour	

[Haut de la page](#)

Note : Puisque la livraison en cas de retour nécessite une signature pour des raisons de sécurité, une boîte postale ne peut pas être utilisée comme adresse de retour.

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

Attestation

- Répondre à l'attestation

Attestation

Conformément au paragraphe 6 de l'article 10 du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (chapitre Q-2, r. 46.1), les représentants de comptes des entités qui détiennent un compte dans le système CITSS (Compliance Instrument Tracking System Service) doivent indiquer s'ils ont été déclarés coupables d'un acte criminel ou d'un acte détaillé à l'article 13 du Règlement (chapitre Q-2, r. 46.1) au cours des cinq années précédant la soumission des renseignements et des documents relatifs à cette attestation. Ils doivent aussi indiquer s'ils ont été déclarés coupables d'une infraction aux articles 28 à 31 du Règlement (chapitre Q-2, r. 46.1), à une loi fiscale, à la Loi sur les instruments dérivés (chapitre I-14.01), à la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V.1.1) ou à leurs règlements, sauf s'ils ont obtenu la réhabilitation ou le pardon. Enfin, ces individus doivent indiquer si un tribunal étranger les a déclarés coupables d'un acte criminel ou d'une infraction visés par cette attestation qui, s'ils avaient été commis au Canada, auraient pu faire l'objet d'une poursuite pénale ou criminelle.

En soumettant l'attestation, lorsque le représentant choisit « **Oui** », il atteste qu'il a été déclaré coupable d'une infraction relative à une loi fiscale, à la Loi sur les instruments dérivés (chapitre I-14.01), à la Loi sur les valeurs mobilières (chapitre V.1.1) ou à leurs règlements, à moins d'avoir obtenu la réhabilitation ou le pardon, ou qu'il a été déclaré coupable, par un tribunal étranger, d'un acte criminel ou d'une infraction à une loi ou à un règlement afférent à cette attestation qui, s'ils avaient été commis au Canada, auraient pu faire l'objet d'une poursuite pénale ou criminelle, et il affirme qu'il comprend les exigences de l'article 10, paragraphe 6, et celles des articles 28 à 31 du Règlement (chapitre Q-2, r. 46.1).

En soumettant l'attestation, lorsque le représentant choisit « **Non** », il atteste qu'il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction aux lois et règlements énumérés plus haut par un tribunal du Canada et qu'il n'a fait l'objet d'aucune poursuite pénale ou criminelle pour une infraction à une loi ou à un règlement étranger similaires, et il affirme qu'il comprend les exigences de l'article 10, paragraphe 6, et celles des articles 28 à 31 du Règlement (chapitre Q-2, r. 46.1).

Réponse à l'attestation

[Haut de la page](#)

*

Oui ▼

-- Sélectionner --

Oui

Non

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

Confirmer et soumettre

- Soumettez la demande d'inscription en entrant votre mot de passe, puis en cliquant sur « Confirmer ».
- En cliquant sur « Confirmer », vous consentez à ce que le nom de l'entité et ses coordonnées, les numéros de comptes, les noms des représentants et leurs numéros de téléphone, l'information sur la garantie financière et les adresses courriel des représentants soient transférés à l'administrateur de la vente aux enchères et à l'administrateur des services financiers afin de faciliter la participation de l'entité à l'événement sélectionné.

Confirmer et soumettre

Cliquer sur le bouton « Confirmer », soumet l'inscription de l'entité à l'événement sélectionné. Ce faisant, vous acceptez que les renseignements suivants soient partagés avec l'administrateur des ventes aux enchères et des ventes de gré à gré du gouvernement et l'administrateur de services financiers mandatés par le gouvernement afin de faciliter la participation de l'entité à ces ventes : la dénomination sociale de l'entité, ses coordonnées, ses numéros de comptes et certains renseignements sur ses représentants de comptes (noms, numéros de téléphone et adresses de courriel), ainsi que les informations concernant la garantie financière.

Mot de passe

*

Annuler

Confirmer

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

- Une fois que la demande d'inscription est soumise par un représentant de comptes de l'entité, le message suivant apparaît au haut de la page « Inscriptions aux événements » : « L'inscription à l'événement a été créée avec succès ».

Inscriptions aux événements

 L'inscription à l'événement a été créée avec succès.

- Le représentant de comptes recevra également un courriel qui confirme la soumission de la demande d'inscription.
- **Toute demande d'inscription doit être soumise dans CITSS avant la date limite indiquée dans l'avis de vente aux enchères.**

Fermer la session
Accueil
Pour nous joindre
Mon profil utilisateur

Ouverture d'un compte
général

Rapports

Glossaire

Inscriptions aux événements

1 L'inscription à l'événement a été créée avec succès.

Cette page permet à un représentant de comptes de consulter les inscriptions aux événements de ventes aux enchères et de gré à gré du ministre en cours ou antérieurs en sélectionnant l'onglet approprié au haut de la page. Les inscriptions aux événements sont présentées sous forme de tableau au bas de la page. Le statut d'inscription d'une entité sera l'un des suivants : participant, participant qualifié, enchérisseur qualifié, annulé ou refusé. Le statut est modifié de « Participant » à « Participant qualifié » lorsqu'une garantie financière est acceptée par l'administrateur des services financiers. Le statut est modifié de « Participant qualifié » à « Enchérisseur qualifié » lorsque l'inscription est approuvée par le gouvernement participant. La sélection du lien « Statut de l'inscription » dans le tableau permet au représentant de consulter la page de détails de l'inscription.

La fonction de recherche permet de rechercher par type d'événement, nom de l'événement, date de l'événement, numéro d'identification d'entité CITSS, dénomination sociale de l'entité et statut de l'inscription. Les résultats de recherche sont présentés sous forme de tableau d'une ou de plusieurs pages dans la partie inférieure de l'écran. Les valeurs du tableau peuvent être triées par ordre croissant ou décroissant en cliquant sur le titre des colonnes. Des pages supplémentaires sont accessibles en sélectionnant les numéros de page à gauche sous le tableau. Ce tableau peut être exporté dans sa totalité en format CSV ou Excel en sélectionnant le lien approprié à droite sous le tableau. La sélection du bouton « Effacer » permet de supprimer le contenu de tous les champs de recherche.

En cours

Antérieur

Type d'événement

Vente aux enchères
Vente de gré à gré du ministre

Nom de l'événement

Début de l'événement

▼ ▼ ▼

Fin de l'événement

▼ ▼ ▼

N° d'ident. d'entité CITSS

Dénomination sociale de
l'entité

Statut de l'inscription

Participant
Participant qualifié
Enchérisseur qualifié

Résultats par page

10 ▼

Rechercher

Effacer

Type d'événement	Nom de l'événement	Date de l'événement	N° d'ident. d'entité CITSS	Dénomination sociale de l'entité	Statut de l'inscription	Date et heure de modification
Vente aux enchères	Test QC Auction (Fr)	2019-10-02	QC21152	Entreprise QC21152	Participant	2018-01-10 15:55:35 HNE
CSV Excel						1 enregistrement

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

- Modifier la demande d'inscription
 - Le RC ou le RCP peut apporter des changements à une demande d'inscription déjà soumise jusqu'à cette date limite.
 - Pour voir et modifier une demande d'inscription déjà soumise, il faut cliquer sur le statut « Participant » situé dans la colonne « Statut de l'inscription ».

Type d'événement	Nom de l'événement	Date de l'événement	N° d'ident. d'entité CITSS	Dénomination sociale de l'entité	Statut de l'inscription	Date et heure de modification
Vente aux enchères	Test QC Auction (Fr)	2019-10-02	QC21152	Entreprise QC21152	Participant	2018-01-11 09:05:43 HNE
					CSV Excel	1 enregistrement

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 1. Remplir et soumettre une demande d'inscription

- Annuler la demande d'inscription
 - Un représentant de comptes principal ou un représentant de comptes peut aussi annuler une inscription à un événement si le demandeur n'a plus l'intention de participer à un événement à venir.
 - Pour annuler l'inscription à un événement, un représentant doit cliquer sur le bouton « Annuler l'inscription » au bas de la page d'inscription à un événement dans CITSS, puis cliquer sur « Oui » dans la fenêtre qui apparaît.
 - Une demande d'inscription peut être annulée n'importe quand avant d'avoir été approuvée ou refusée dans CITSS.

Historique du statut de l'inscription

Statut de l'inscription	Modifié par	Date et heure de modification
Participant	Prénom01459 Nom01459	2018-01-11 10:39:43 HNE

Annuler l'inscription

Retour

Confirmation obligatoire

Êtes-vous certain que vous désirez annuler votre inscription à l'événement ? Si vous l'annulez, vous pourrez en soumettre une de nouveau, tant que le statut de la période d'inscription est « Ouvert ».

Oui **Non**

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

- Étapes à suivre par le RC/RCP pour soumettre la garantie financière :
 1. Recevoir un avis d'ouverture ou de vérification de compte envoyé par l'administrateur des services financiers;
 2. Télécharger la marche à suivre pour transmettre la garantie à l'administrateur des services financiers;
 3. Soumettre la garantie à l'administrateur des services financiers.
- L'administrateur des services financiers reçoit et administre toutes les garanties financières soumises.

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Réception d'un avis d'ouverture ou de vérification de compte bancaire

- Une fois que le représentant d'une entité a rempli sa demande d'inscription à la vente aux enchères, l'administrateur des services financiers complète le processus
 - d'ouverture de compte bancaire (pour les nouveaux participants)
 - de confirmation du compte bancaire de l'entité (pour les anciens participants)
 - L'administrateur des services financiers ouvre et administre les comptes bancaires pour faciliter le processus de soumission des garanties financières et de paiement.
- De l'information supplémentaire peut être demandée par l'administrateur des services financiers pour compléter le processus d'ouverture du compte bancaire de l'entité

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Réception d'un avis d'ouverture ou de vérification de compte bancaire

- Une fois le compte bancaire de l'entité ouvert ou vérifié :
 - Le représentant de comptes de l'entité recevra un courriel de CITSS avec l'objet suivant : « Mise à jour dans le système CITSS des renseignements des services financiers »;
 - Après avoir reçu cette confirmation par courriel, le représentant de comptes peut accéder dans CITSS à la marche à suivre pour transmettre la garantie financière.

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Téléchargement des instructions pour soumettre la garantie financière

- Cette marche à suivre indique tous les renseignements nécessaires afin de soumettre la garantie financière, notamment :
 - Le nom du compte auprès de l'administrateur des services financiers;
 - Le numéro du compte auprès de l'administrateur des services financiers;
 - Les instructions de virement; et
 - Les directives concernant l'envoi des garanties financières physiques.
- De l'information supplémentaire est également disponible dans le document « Exigences et instructions détaillées relatives aux ventes aux enchères ».

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Téléchargement des instructions pour soumettre la garantie financière



Rappports

Cette page permet à un utilisateur de consulter ou de télécharger les rapports de représentants. Ceux-ci fournissent des renseignements permettant la gestion des comptes CITSS par les utilisateurs. La plupart des rapports de représentants sont configurables, permettant ainsi aux utilisateurs de sélectionner différents critères afin de créer des rapports sur mesure.

L'historique des transferts liste les transferts de droits d'émission. Le rapport d'audit sur les transferts présente des informations supplémentaires qui sont utiles pour supporter un audit des transferts. Le rapport sur les soldes de comptes des entités fournit le solde des comptes. Le relevé de compte mensuel présente un état du solde des comptes et des transferts pour un mois précis. Le rapport d'émissions liste les émissions des établissements. Le rapport de quantité correspondant à l'ajustement présente la quantité correspondant à l'ajustement des unités d'émission allouées par année. Le rapport des obligations de conformité présente les renseignements détaillés et le statut des obligations de conformité approuvées courantes et antérieures. Le rapport des obligations de conformité (extraction de données) présente les obligations de conformité approuvées. Le rapport des droits d'émission valables pour la déduction présente la liste des droits d'émission pouvant être utilisés en fonction du type et de la période d'obligation sélectionnés. Le rapport des notifications fournit des renseignements sur les notifications courantes ou antérieures.

Pour créer un rapport de représentants, cliquez sur le bouton « Continuer » du rapport concerné dans la colonne « Action » à droite. Le système CITSS va ouvrir une page de rapport permettant d'entrer des critères de recherche propre au rapport sélectionné.

Rapports sur les soldes et les transferts

Nom du rapport	Action
Historique des transferts	Continuer
Rapport d'audit sur les transferts	Continuer
Rapport sur les soldes de comptes des entités	Continuer
Relevé de compte mensuel	Continuer

Rapports d'événements

Nom du rapport	Action
Inscriptions aux événements	Continuer

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Téléchargement des instructions pour soumettre la garantie financière

Général

Coordonnées

Représentants

Agent d'observation

Limites de possession

Ventes du gouvernement

Consentement au partage des renseignements nécessaires aux ventes du gouvernement

En cochant la case « Consentement au partage des renseignements » ci-dessous, vous acceptez que le nom de l'entité, les coordonnées de l'entité, les numéros de comptes, les noms des représentants, les numéros de téléphone des représentants et les adresses de courriel des représentants soient transférés à l'administrateur des ventes du gouvernement et à l'administrateur des services financiers afin de faciliter l'inscription de l'entité aux ventes aux enchères et aux ventes de gré à gré du ministre à venir. Vous pouvez désactiver l'option « Consentement au partage des renseignements » si vous souhaitez cesser de partager les informations de l'entité avec l'administrateur des ventes du gouvernement et l'administrateur des services financiers. Les renseignements continueront d'être communiqués à ceux-ci si une demande d'inscription à une vente aux enchères ou à une vente de gré à gré du ministre est soumise.

Consentement au partage des renseignements

☒

Modifié par

Prénom412011 Nom412011

Date de la dernière mise à jour

2018-06-18 15:14:18 HAE

Soumettre

Inscription à un événement

Le bouton « Inscription à un événement » affiche ci-dessous si un événement à venir est ouvert pour l'inscription. Le bouton « Consulter les inscriptions aux événements » affiche si l'entité a soumis une inscription à un événement passé ou à venir.

Pour participer à un événement de vente aux enchères ou de vente de gré à gré du ministre, cliquez sur le bouton « Inscription à un événement » afin de soumettre une nouvelle demande d'inscription à un événement ou pour soumettre à nouveau les informations d'inscription en guise de confirmation d'intention de participation à un événement.

Le bouton « Consulter les inscriptions aux événements » permet de visualiser les inscriptions qui ont été soumises pour des événements passés ou à venir. Il permet également de modifier une demande d'inscription à un événement dont la période d'inscription est ouverte.

Inscription à un événement

Consulter les inscriptions aux événements

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Téléchargement des instructions pour soumettre la garantie financière

[Fermer la session](#)
[Accueil](#)
[Pour nous joindre](#)
[Mon profil utilisateur](#)

[Ouverture d'un compte général](#)

[Rapports](#)

[Glossaire](#)

Inscriptions aux événements

Cette page permet à un représentant de comptes de consulter les inscriptions aux événements de ventes aux enchères et de gré à gré du ministre en cours ou antérieurs en sélectionnant l'onglet approprié au haut de la page. Les inscriptions aux événements sont présentées sous forme de tableau au bas de la page. Le statut d'inscription d'une entité sera l'un des suivants : participant, participant qualifié, enchérisseur qualifié, annulé ou refusé. Le statut est modifié de « Participant » à « Participant qualifié » lorsqu'une garantie financière est acceptée par l'administrateur des services financiers. Le statut est modifié de « Participant qualifié » à « Enchérisseur qualifié » lorsque l'inscription est approuvée par le gouvernement participant. La sélection du lien « Statut de l'inscription » dans le tableau permet au représentant de consulter la page de détails de l'inscription.

La fonction de recherche permet de rechercher par type d'événement, nom de l'événement, date de l'événement, numéro d'identification d'entité CITSS, dénomination sociale de l'entité et statut de l'inscription. Les résultats de recherche sont présentés sous forme de tableau d'une ou de plusieurs pages dans la partie inférieure de l'écran. Les valeurs du tableau peuvent être triées par ordre croissant ou décroissant en cliquant sur le titre des colonnes. Des pages supplémentaires sont accessibles en sélectionnant les numéros de page à gauche sous le tableau. Ce tableau peut être exporté dans sa totalité en format CSV ou Excel en sélectionnant le lien approprié à droite sous le tableau. La sélection du bouton « Effacer » permet de supprimer le contenu de tous les champs de recherche.

En cours

Antérieur

Type d'événement

Vente aux enchères
Vente de gré à gré du ministre

Nom de l'événement

Date de l'événement - Depuis

Date de l'événement - Jusqu'à

N° d'ident. d'entité CITSS

Dénomination sociale de l'entité

Statut de l'inscription

Participant
Participant qualifié
Enchérisseur qualifié

Résultats par page

10

Rechercher

Effacer

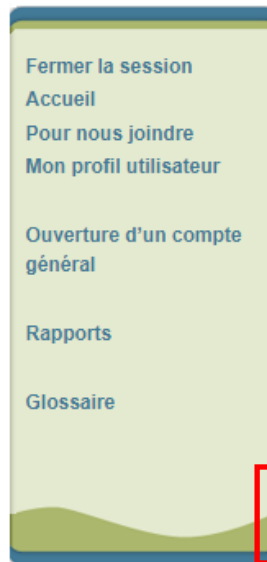
Type d'événement	Nom de l'événement	Date de l'événement	N° d'ident. d'entité CITSS	Dénomination sociale de l'entité	Statut de l'inscription	Date et heure de modification
Vente aux enchères	Joint Auction 2 UAT4 (free) - FR	2030-09-02	QC21517	Entreprise QC21517	Participant	2023-01-09 20:12:23 HNE

[CSV](#) [Excel](#) 1 enregistrement

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Téléchargement des instructions pour soumettre la garantie financière



Détails sur l'inscription à l'événement

[Modifier l'inscription](#)

Cette page permet à un représentant de comptes de consulter les instructions pour soumettre la garantie financière en cliquant sur le bouton « Générer les instructions pour soumettre la garantie financière ».

Cette page permet aussi à un représentant de comptes de consulter et de modifier les détails d'une inscription soumise pour un événement. Un représentant peut soumettre des modifications aux renseignements d'une inscription pendant la période d'inscription en cliquant sur le bouton « Modifier l'inscription ». L'annulation d'une inscription peut s'effectuer avant qu'elle soit approuvée ou refusée en cliquant sur le bouton « Annuler l'inscription » au bas de la page. Soumettre de nouveau une inscription s'effectue en cliquant le bouton « Resoumettre l'inscription » qui apparaît au bas de la page durant la période d'inscription si une inscription a été annulée précédemment.

Après la fermeture de la période d'inscription, un bouton « Modifier le retour de garantie financière » sera disponible au haut de la page. Un représentant peut ainsi modifier les instructions pour le retour de la garantie financière entre la période de fermeture de la période d'inscription et la fin de l'événement de vente aux enchères ou de gré à gré du ministre.

[Générer les instructions pour soumettre la garantie financière](#)

Renseignements sur l'inscription à l'événement

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Téléchargement des instructions pour soumettre la garantie financière

Instructions pour soumettre une garantie financière pour un événement

Les instructions pour soumettre la garantie financière contiennent les renseignements requis pour soumettre une garantie financière et pour soumettre le paiement des unités adjudgées après un événement de vente aux enchères ou de gré à gré du ministre. Les instructions incluent des instructions de virement pour transférer électroniquement les fonds et des instructions pour soumettre une garantie sous forme physique. Le numéro de compte auprès de l'administrateur de services financiers sera rempli une fois que l'administrateur des services financiers aura établi ou vérifié le compte auprès des services financiers de l'entité. Le numéro de compte auprès de l'administrateur de services financiers de l'entité sera reporté à la fois dans le champ « Numéro de compte auprès de l'administrateur de services financiers » et « Port » une fois que l'administrateur des services financiers aura établi ou vérifié le compte de l'entité.

Garantie financière	
Nom du compte auprès de l'administrateur de services financiers	Entreprise QC21152
Numéro de compte auprès de l'administrateur de services financiers	
Total des garanties financières	
Devise(s)	CAD

Instructions pour virement - USD	
Nom de l'institution financière	Deutsche Bank Trust Company Americas
Numéro de routage	021001033 – New York NY
Code SWIFT / Code BIC (pour les institutions financières à l'extérieur des États-Unis)	BKTRUS33
Ville	New York
Province/État	New York
Numéro de compte de dépôt à vue (DDA)	01419647
Bénéficiaire	Trust And Agency Services
Détails du paiement	WCI Auction
Port	

Note :

Dans cet exemple, les champs réservés aux numéros de port et de compte auprès de l'administrateur des services financiers n'ont pas été remplis. Ceux-ci resteront vides jusqu'à ce que le numéro de compte de services financiers soit téléchargé dans CITSS.

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Soumettre la garantie financière à l'administrateur des services financiers

- Avant de soumettre une garantie financière, il faut en déterminer le montant.
 - Ce montant servira à établir la limite applicable à la vente aux enchères.
 - Il doit être au moins égal à la valeur maximale des offres à soumettre.
 - Une seule garantie financière est soumise, et elle s'applique d'abord à la vente aux enchères d'unités de millésime présent. Le cas échéant, l'excédent sert à couvrir les offres pour la vente d'unités de millésime futur.
 - Pour les entités québécoises qui ont choisi le dollar canadien comme devise au moment de la demande d'inscription, la valeur de la garantie financière et la valeur maximale des offres soumises au cours de la vente aux enchères seront évaluées en fonction de l'équivalent en dollars américains de la valeur soumise en dollars canadiens, selon le taux de change de la vente aux enchères.
 - Des exemples sont présentés dans le document « Exemples de calculs sur les ventes aux enchères ».

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Soumettre la garantie financière à l'administrateur des services financiers

- Les garanties financières doivent être valides pour une période minimale de 26 jours à compter de la date de la vente.
- Une même garantie financière couvre à la fois les enchères de millésimes présent et futur.
- La devise des offres et des paiements **doit être la même que celle choisie pour la garantie financière lors du processus d'inscription**. Il est impossible de modifier la devise après avoir soumis une demande d'inscription.

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Soumettre la garantie financière à l'administrateur des services financiers

Soumission d'une garantie financière sous forme de virement

- Les virements doivent être reçus par l'administrateur des services financiers au plus tard à la date et à l'heure limite indiquées dans l'avis de vente aux enchères.
- Pour les entités québécoises, il s'agit d'un transfert de fonds international auquel sont associés des frais. Si les frais ne sont pas tous acquittés à l'avance, ils seront prélevés sur le montant transféré.
- Les instructions pour soumettre une garantie financière sous forme de virement sont accessibles à partir du système CITSS.
- Pour de l'information supplémentaire, consultez le document « Exigences et instructions détaillées relatives aux ventes aux enchères ».

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Soumettre la garantie financière à l'administrateur des services financiers

Soumission d'un document de garantie financière (lettre de crédit ou lettre de garantie)

- Le document de garantie financière doit être reçu par l'administrateur des services financiers dans sa version finale au plus tard à la date et à l'heure limite indiquées dans l'avis de vente aux enchères.
- Les entités du Québec peuvent utiliser les formes suivantes de document de garantie financière :
 - Lettre de crédit irrévocable;
 - Lettre de garantie.
- Les exigences applicables sont décrites dans le document « Exigences et instructions détaillées relatives aux ventes aux enchères ».

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Soumettre la garantie financière à l'administrateur des services financiers

Soumission d'un document de garantie financière (lettre de crédit ou lettre de garantie)

- L'entité qui a recours à une garantie financière physique est invitée à en soumettre un spécimen à l'administrateur des services financiers pour validation.
- Il est préférable de soumettre les documents suffisamment longtemps avant la date limite pour qu'il soit possible de les modifier, le cas échéant.
- Les garanties financières physiques doivent être soumises en anglais.
 - Le MELCCFP et l'institution financière émettrice peuvent venir en aide à l'entité à cet égard.
- Il est important de fournir des coordonnées exactes et complètes pour assurer la réception de la garantie financière physique par l'administrateur des services financiers.

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Soumettre la garantie financière à l'administrateur des services financiers

Envoi d'une garantie financière par courriel

- Pas obligatoire
- Mettre les personnes concernées en CC
- Inclure le paragraphe anglais dans votre courriel
 - Courriels de rappels envoyés aux RC/RCP/AOC
 - Exigences et instructions détaillées, section 3.4
 - Instructions CITSS

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Soumettre la garantie financière à l'administrateur des services financiers

Analyse de la garantie financière

- L'administrateur des services financiers analyse la garantie financière et signale toute lacune à l'entité. L'entité devra ensuite faire le suivi nécessaire avec son institution financière.
- S'il faut modifier une garantie financière :
 - L'administrateur des services financiers en avise l'entité;
 - L'entité demande à son institution financière d'apporter les modifications requises;
 - Le document révisé **doit** parvenir à l'administrateur des services financiers avant la date limite de soumission d'une garantie financière.
- Si la garantie financière doit être modifiée, l'entité doit communiquer avec l'administrateur des services financiers.

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Soumettre la garantie financière à l'administrateur des services financiers

- Dans tous les cas, l'entité doit soumettre sa garantie financière finale avant la date et l'heure limite indiquées dans l'avis de vente aux enchères. Tous les amendements nécessaires doivent être faits et soumis à l'administrateur des services financiers **avant** la date limite.
- Il incombe à l'entité de bien adresser l'envoi de toute garantie financière physique et de bien suivre les instructions, dans le cas d'un virement.
- Il est conseillé de vérifier si l'administrateur des services financiers a bien reçu la garantie financière.

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 2. Soumettre la garantie financière

Soumettre la garantie financière à l'administrateur des services financiers

- Une fois que la garantie financière est reçue, révisée et acceptée par l'administrateur des services financiers :
 - Les représentants de comptes recevront un courriel du système CITSS avec l'objet suivant : « Mise à jour dans le système CITSS des renseignements des services financiers »;
 - Ils peuvent alors vérifier le statut de leur demande d'inscription dans CITSS;
 - Le statut de la demande passera de « Participant » à « Participant qualifié »;
 - La section « Données de limites applicables » de la page « Détails sur l'inscription à l'événement » dans CITSS affichera le montant total de la garantie financière transmise à l'administrateur des services financiers.
- Le non-respect de la date et de l'heure limites indiquées dans l'avis de vente aux enchères entraîne le rejet de la demande d'inscription.

Processus d'inscription à une vente aux enchères

Étape 3. Recevoir l'approbation de la demande d'inscription à une vente aux enchères

- À la date indiquée dans l'avis de vente aux enchères, chacune des demandes d'inscription à l'événement sera soit approuvée, soit rejetée par le gouvernement participant.
- Les représentants de comptes de chaque entité qui a fait une demande recevront un courriel du système CITSS les informant du changement de statut de l'inscription.
- Ils pourront donc vérifier le statut de leur demande dans CITSS :
 - Les entités dont la demande est approuvée auront le statut « Enchérisseur qualifié »;
 - Les entités dont la demande est rejetée auront le statut « Rejetée ».

Plan de la présentation

❖ Section III : Participation et soumission des offres

- Accès à la plateforme de vente aux enchères
 - **Activation de l'accès à la nouvelle plateforme de vente aux enchères (tous les participants)**
- Soumission des offres
 - Saisie manuelle d'une offre
 - Téléchargement du document pour la saisie d'offres multiples
 - Modification ou suppression des offres
 - Confirmation de saisie des offres : le rapport d'audit des offres d'un client
- Limites associées aux offres
 - Montant de la garantie financière
 - Limite d'achat et limite de possession

Plateforme de vente aux enchères

Permet de :

- Télécharger les modèles d'offres multiples
- Soumettre des offres
- Consulter les résultats
- Télécharger des rapports de vente aux enchères.

L'information du compte CITSS de l'entité y est transmise sur une base quotidienne.

Accès à la plateforme de vente aux enchères

- Les nouveaux représentants dans CITSS (RCP et RC) d'une entité qui a déjà été enchérisseur qualifié à une vente aux enchères passée ou qui a soumis une demande d'inscription à un événement à venir ont été invités à activer un compte dans la plateforme de vente aux enchères.
 - Au plus tard 24 heures après avoir été approuvé dans CITSS par le registraire du gouvernement participant, le représentant recevra un courriel à ce sujet.
 - Ce courriel contiendra un lien permettant à l'utilisateur d'activer un compte dans la plateforme de vente aux enchères et de définir une phrase secrète et des questions de sécurité.
 - Le courriel sera envoyé à l'adresse courriel inscrite par l'utilisateur dans le système CITSS.
 - Cette adresse courriel servira également de nom d'utilisateur dans la plateforme de vente aux enchères.
 - Le lien d'activation ne pourra être utilisé qu'une seule fois, et il expirera après un délai de 24 heures.
 - Passé le délai de 24 heures, un nouveau lien d'activation pourra être demandé par courriel à l'adresse EncheresGES-qc@environnement.gouv.qc.ca.

Accès à la plateforme de vente aux enchères

- Si ce n'est pas déjà fait, chaque représentant de comptes d'un enchérisseur qualifié doit activer son accès à la plateforme de vente aux enchères afin de pouvoir soumettre des offres.
- La plateforme de ventes aux enchères envoie par courriel un lien d'activation aux nouveaux RC/RCP et aux RC/RCP d'entités inscrites pour une première fois à une vente aux enchères.
- Si vous ne l'avez pas reçu ou si votre lien a expiré, veuillez nous contacter pour convenir d'un moment opportun pour vous envoyer un lien d'activation.

Accès à la plateforme de vente aux enchères

Créer un compte dans la Plateforme de vente aux enchères de WCI, inc.

Bonjour,

Nous vous invitons à activer votre compte dans la Plateforme de vente aux enchères de WCI, inc.

Pour activer votre compte, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

[Lien d'activation](#)

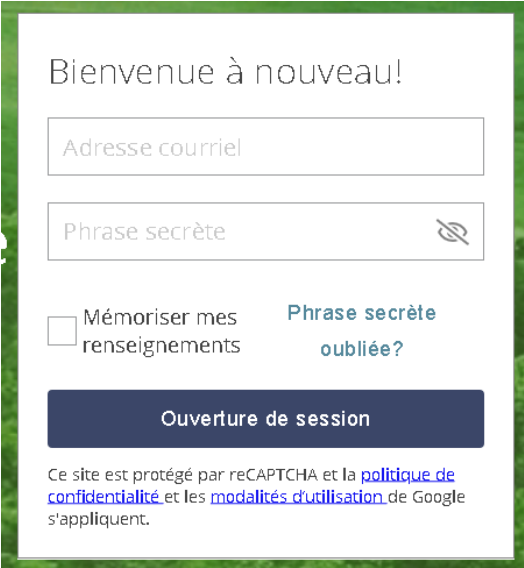
Après avoir cliqué sur ce lien, vous serez redirigé vers une page vous permettant de choisir vos données d'accès.

Si le lien ci-dessus ne fonctionne pas, veuillez le copier et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur ou d'un autre navigateur. Veuillez noter que ce lien expirera dans 24 heures.

Accès à la plateforme de vente aux enchères

Plusieurs fonctionnalités de la plateforme de vente aux enchères permettent d'assurer la sécurité des comptes des utilisateurs :

- La phrase secrète : l'équivalent d'un mot de passe pouvant être plus long (de 8 à 50 caractères) et permettant l'utilisation des espaces.
 - L'expiration de celle-ci : tous les 90 jours, la phrase secrète expire et doit être remplacée;
- Un test reCAPTCHA : celui-ci est « transparent ». Il protège la plateforme contre toute activité suspecte tout en éliminant le besoin d'interrompre les utilisateurs.
- Les questions de sécurité : elles sont utilisées lors d'une réinitialisation de la phrase secrète de même que pour identifier l'appareil et le navigateur employés par l'utilisateur.



Bienvenue à nouveau!

Adresse courriel

Phrase secrète

☐ Mémoriser mes renseignements

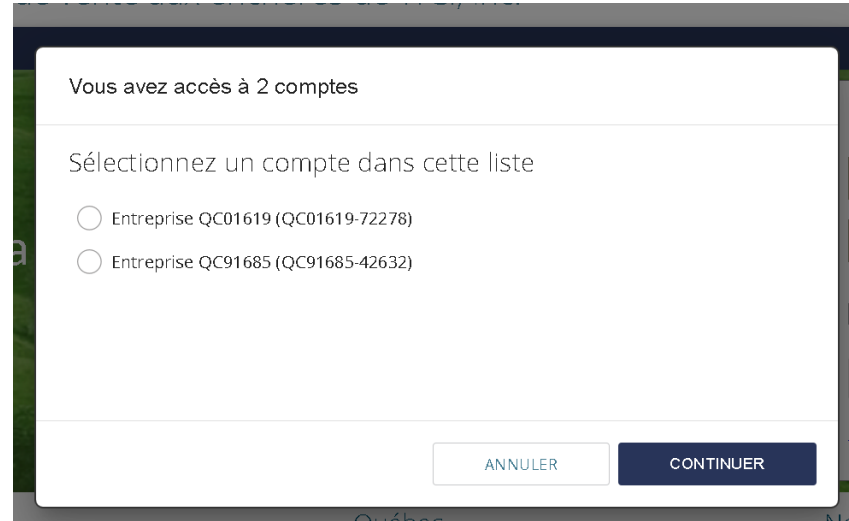
[Phrase secrète oubliée?](#)

Ouverture de session

Ce site est protégé par reCAPTCHA et la [politique de confidentialité](#) et les [modalités d'utilisation](#) de Google s'appliquent.

Accès à la plateforme de vente aux enchères

- La plateforme de vente aux enchères permet à une personne de représenter plus d'une entité à titre de RCP ou de RC.
- Lorsqu'un utilisateur représentant plus d'une entité accède à la plateforme, une fenêtre s'affiche lui permettant de sélectionner le compte de l'entité souhaité.
- Pour changer d'entité après s'être connecté, nul besoin de fermer la session. Cliquez sur le nom de l'entreprise tel qu'indiqué ci-contre.



Vous avez accès à 2 comptes

Sélectionnez un compte dans cette liste

☐ Entreprise QC01619 (QC01619-72278)

☐ Entreprise QC91685 (QC91685-42632)

ANNULER CONTINUER



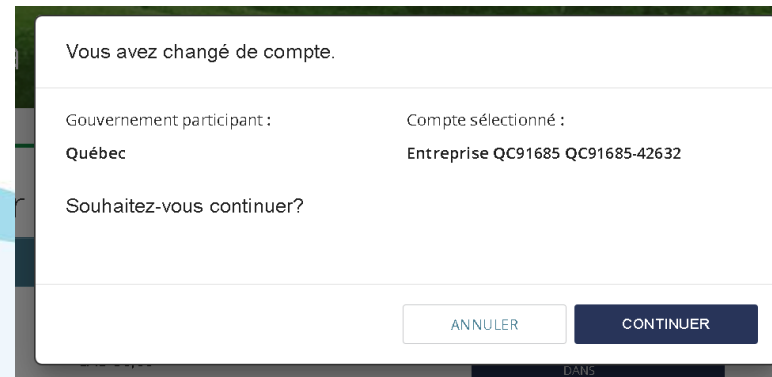
Bienvenue sur la plateforme de vente

REPRÉSENTANT DE COMPTES QUÉBEC Entreprise QC01619 (QC01619-72278) ▼

Évènements à venir

Entreprise QC01619 (QC01619-72278)

Entreprise QC91685 (QC91685-42632)



Vous avez changé de compte.

Gouvernement participant : Québec

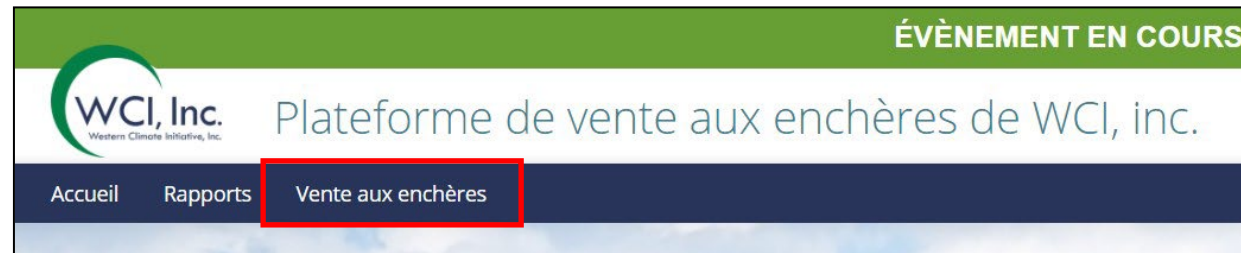
Compte sélectionné : Entreprise QC91685 QC91685-42632

Souhaitez-vous continuer?

ANNULER CONTINUER

Soumission des offres

- La page de soumission des offres est accessible à partir de l'onglet « Vente aux enchères » de la plateforme, uniquement pendant la période de soumission des offres.



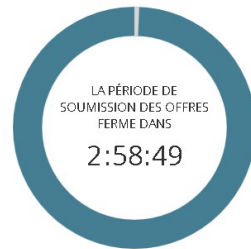
- Lorsque la fenêtre de soumission des offres est ouverte, les enchérisseurs qualifiés peuvent soumettre des offres pour les unités de millésime présent, de millésime futur ou des deux millésimes.



Bienvenue sur la plateforme de vente aux enchères de WCI, inc.

REPRÉSENTANT DE COMPTES QUÉBEC MoonCorp (QC6689-8359)

Joint Auction #29/Enchère liée #29

MONTANT DE LA GARANTIE
FINANCIÈRE
CAD 5 120 010

Millésime présent

LIMITE DE POSSESSION

11 598 500

Limite d'achat

17 911 784

Prix minimal de la vente aux enchères

17,71 USD | 22,25 CAD

Nombre total d'unités mises en vente

71 647 138

Nombre total d'unités demandées

1 000

Nombre total d'offres soumises

1

Millésime futur

LIMITE DE POSSESSION

10 181 250

Limite d'achat

2 076 562

Prix minimal de la vente aux enchères

17,71 USD | 22,25 CAD

Nombre total d'unités mises en vente

8 306 250

Nombre total d'unités demandées

0

Nombre total d'offres soumises

0

Offres soumises

Comment faire une offre

Inscrire l'ID de la transaction pour rechercher des

AJOUTER UNE OFFRE

TÉLÉVER LES OFFRES



CONSULTER LE RAPPORT D'AUDIT

0 offres sélectionnées sur 1

<< < 1 /1 > >>



	#	REPRÉSENTANT DE COMPTES	HEURE (HE)	ID OFFRE CLIENT	ID TRANSACTION	DEVISE	PRIX OFFERT	NB LOTS	MILLÉSIME	UNITÉS TOTALES		
☐	1	Antonio Poirier	14:54:07	V3MolqSZ	00528622	CAD	25,88	1	Présent	1 000		

<< < 1 /1 > >>

Soumission des offres

- La fenêtre de soumission des offres est ouverte pendant trois heures.
- Les offres ne peuvent être soumises que pendant cette période.
- Aucune offre ne peut être modifiée une fois que la période de trois heures est terminée.
- Les offres doivent être soumises pour les unités de millésime présent ou de millésime futur.
- Les offres ne peuvent être faites que pour des lots de 1 000 unités d'émission.
- Les RC/RCP des entités participantes peuvent saisir manuellement leurs offres dans la plateforme de vente aux enchères, ou télécharger plusieurs offres à la fois à l'aide d'un tableur Excel préformaté.

Soumission des offres

- Les renseignements suivants sont requis pour chacune des offres :
 - Le prix de l'offre (le prix auquel l'enchérisseur qualifié souhaite acheter **chacune** des unités d'émission de GES);
 - Le nombre de lots (1 lot = 1 000 unités d'émission de GES);
 - Le millésime (présent ou futur);
 - La devise :
 - **Participants de la Californie** : l'offre doit être soumise en \$ US et arrondie au cent le plus près;
 - **Participants du Québec** : l'offre doit être soumise dans la même devise que celle choisie lors du processus d'inscription (\$ CA ou \$ US) et arrondie au cent le plus près.

Soumission des offres

Saisie manuelle : une seule offre à la fois

- Pour soumettre une offre manuellement, cliquez sur « Ajouter une offre ».
 - Les représentants verront alors apparaître des champs aux sections « Prix offert », « Nombre de lots » et « Millésime ».

Offres soumises

[Comment faire une offre](#)

Inscrire l'ID de la transaction pour rechercher des c



+ AJOUTER UNE OFFRE

Téléverser les offres



CONSULTER LE RAPPORT D'AUDIT

0 offres sélectionnées sur 9

<< < 1 /1 > >>



	#	REPRÉSENTANT DE COMPTES	HEURE (HE)	ID OFFRE CLIENT	ID TRANSACTION	DEVISE	PRIX OFFERT	NB LOTS	MILLÉSIME	UNITÉS TOTALES		
☐		Prénom12576 Nom12576				CAD			Sélectionner		ANNULER	SOUMETTRE
☐	1	Prénom12576 Nom12576	09:40:59	W6Ww1faj	00958885	CAD	24,96	125	Présent	125 000		
☐	2	Prénom12576 Nom12576	09:40:59	ut4Hr7NF	00958885	CAD	24,52	115	Futur	115 000		

- Les offres soumises pourront être modifiées ou supprimées manuellement pendant toute la période de trois heures. À l'expiration de cette période, aucun changement ne pourra être apporté.

Soumission des offres

Tableur Excel : offres multiples

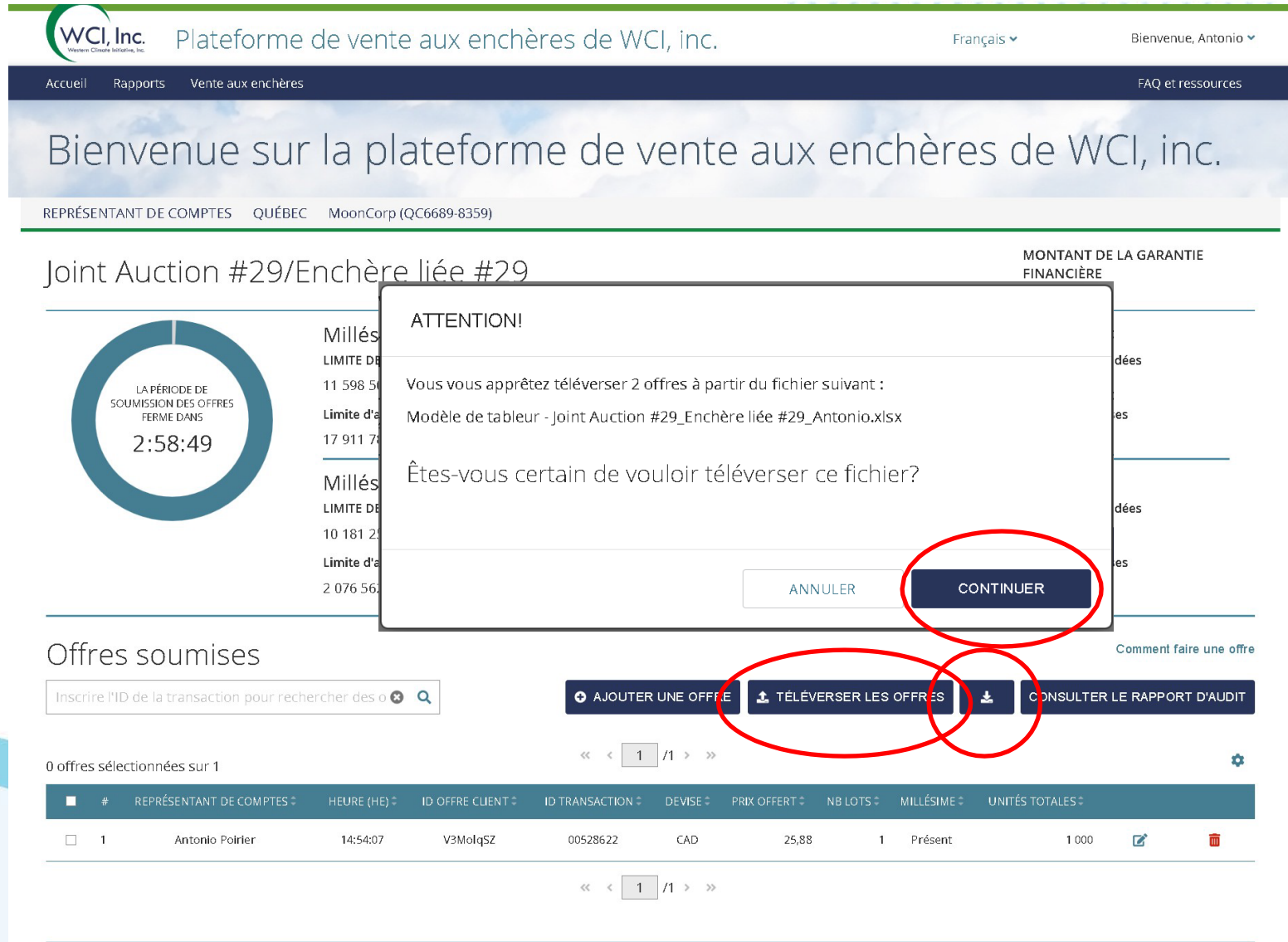
- Il est également possible de faire des offres multiples en utilisant un tableur Excel préformaté.
- Le RC/RCP d'un enchérisseur qualifié peut l'utiliser en y inscrivant une liste d'offres. Par la suite, il doit téléverser son document enregistré.
- Un maximum de 1 000 offres différentes peuvent être incluses dans une même feuille Excel.

WCI, Inc. Plateforme de vente aux enchères de WCI, Inc. Modèle de tableur - soumission de plusieurs offres				
Devise :	Sélectionnez la devise dans laquelle vous soumettez votre offre dans le menu déroulant.			
Prix offert :	Entrez le prix en dollars et en cents entiers.			
Conseil: Pour réduire les effets de l'inexactitude de stockage arithmétique en virgule flottante, vous pouvez également utiliser la fonction arrondi pour arrondir les nombres en fonction du nombre de décimales nécessaires à votre calcul.				
Nombre de lots :	Entrez le nombre de lots désirés. Chaque lot équivaut à 1000 unités d'émission.			
Nombre d'unités d'émission :	Le nombre total d'unités d'émission est calculé en multipliant le nombre de lots désirés par 1000.			
Millésime :	Sélectionnez le millésime voulu dans le menu déroulant.			
Choix de la devise				
CAD				
Millésimes offerts				
Présent Les unités d'émission de millésime présent offertes lors de la vente aux enchères peuvent comprendre des unités d'émission de millésimes antérieurs à celui de l'année en cours.				
Futur				
Devise	Prix offert	Nombre de lots	Nombre d'unités d'émission	Millésime
			0	Présent
			0	Futur
			0	
			0	
			0	
			0	
			0	
			0	

Soumission des offres

Soumettre des offres à l'aide d'un tableur Excel

- Pour chaque vente aux enchères, un tableur préformaté **en fonction de l'événement** est accessible **dès l'ouverture de la période de mise**.
- Pour téléverser les offres à l'aide d'un tableur Excel, vous devez utiliser le plus récent tableur qui se trouve dans la page de soumission des offres de l'évènement en cours, soit ce bouton  ici :
- Lorsque votre tableur est rempli, cliquez sur « Téléverser les offres », puis choisissez le fichier que vous aurez enregistré.



The screenshot displays the WCI, Inc. auction platform interface. At the top, the header includes the WCI, Inc. logo, the text "Plateforme de vente aux enchères de WCI, inc.", and user information: "Français" and "Bienvenue, Antonio". The main navigation bar contains links for "Accueil", "Rapports", and "Vente aux enchères". A secondary bar shows "REPRÉSENTANT DE COMPTES", "QUÉBEC", and "MoonCorp (QC6689-8359)".

The central section is titled "Joint Auction #29/Enchère liée #29". It features a circular progress indicator showing "LA PÉRIODE DE SOUMISSION DES OFFRES FERME DANS 2:58:49". To the right, there is a table with columns for "MONTANT DE LA GARANTIE FINANCIÈRE" and "MILLIÈS". The table contains several rows of data, including "LIMITE DE" and "Limite d'a".

An "ATTENTION!" modal dialog is open, displaying the message: "Vous vous apprêtez téléverser 2 offres à partir du fichier suivant : Modèle de tableur - Joint Auction #29_Enchère liée #29_Antonio.xlsx. Êtes-vous certain de vouloir téléverser ce fichier?". The dialog has two buttons: "ANNULER" and "CONTINUER". The "CONTINUER" button is circled in red.

Below the dialog, the "Offres soumises" section is visible. It includes a search bar with the placeholder "Inscrire l'ID de la transaction pour rechercher des o". To the right of the search bar are three buttons: "AJOUTER UNE OFFRE", "TÉLÉVERSER LES OFFRES", and "CONSULTER LE RAPPORT D'AUDIT". The "TÉLÉVERSER LES OFFRES" button is circled in red.

At the bottom, there is a table showing the submitted offers. The table has columns for "#", "REPRÉSENTANT DE COMPTES", "HEURE (HE)", "ID OFFRE CLIENT", "ID TRANSACTION", "DEVISE", "PRIX OFFERT", "NB LOTS", "MILLIÈS", and "UNITÉS TOTALES". The table contains one row of data for Antonio Poirier, with a bid of 25,88 CAD.

Soumission des offres

Soumettre des offres à l'aide d'un tableur Excel

- La plateforme de vente aux enchères indiquera si le téléversement de votre liste d'offres a réussi ou non.

Succès



2 offres ont été chargées avec succès.

- La plateforme accepte plusieurs listes d'offres, à condition qu'elles soient téléchargées une à la fois.
- Après chaque téléchargement réussi, il est recommandé de vérifier les offres soumises en consultant le rapport de vérification des offres.

Soumission des offres

Modifier des offres

- Pendant la période de soumission, vous pouvez modifier ou supprimer des offres.
- Pour modifier une offre, cliquez sur .

	#	REPRÉSENTANT DE COMPTES	HEURE (HE)	ID OFFRE CLIENT	ID TRANSACTION	DEVISE	PRIX OFFERT	NB LOTS	MILLÉSIME	UNITÉS TOTALES		
☐	1	Prénom22107 Nom22107	15:32:25	A5JL78CQ	00913079	USD	25,00	50	Présent	50 000		

- Apportez les changements requis puis cliquez sur « Soumettre »

	#	REPRÉSENTANT DE COMPTES	HEURE (HE)	ID OFFRE CLIENT	ID TRANSACTION	DEVISE	PRIX OFFERT	NB LOTS	MILLÉSIME	UNITÉS TOTALES		
☐	1	Prénom22107 Nom22107	15:32:25	A5JL78CQ	00913079	USD	25	50	Présent	50 000	ANNULER	SOUMETTRE

- Cliquer par la suite le bouton « CONFIRMER » pour compléter la modification

	#	REPRÉSENTANT DE COMPTES	HEURE (HE)	ID OFFRE CLIENT	ID TRANSACTION	DEVISE	PRIX OFFERT	NB LOTS	MILLÉSIME	UNITÉS TOTALES		
☐	1	Prénom22107 Nom22107	15:32:25	A5JL78CQ	00913079	USD	30,00	50	Présent	50 000	ANNULER	CONFIRMER

Soumission des offres

Supprimer des offres

- Pour supprimer une offre, cliquez sur .

	#	REPRÉSENTANT DE COMPTES ▾	HEURE (HE) ▾	ID OFFRE CLIENT ▾	ID TRANSACTION ▾	DEVISE ▾	PRIX OFFERT ▾	NB LOTS ▾	MILLÉSIME ▾	UNITÉS TOTALES ▾		
☐	1	Prénom22107 Nom22107	15:32:25	A5JL78CQ	00913079	USD	25,00	50	Présent	50 000		

- Un message de confirmation s'affichera à l'écran demandant de confirmer la suppression de cette offre.
- Cliquer sur le bouton « SOUMETTRE » pour confirmer la suppression de l'offre ou sur le bouton « ANNULER » pour annuler la suppression.

ATTENTION!

Vous vous apprêtez à supprimer cette offre:
ID offre client: lhZG23Wg
ID transaction: 00280380
Votre action sera irréversible une fois soumise.

Êtes-vous certain de vouloir supprimer cette offre?

ANNULER

SOUMETTRE

Soumission des offres

Supprimer des offres

- Vous pouvez supprimer plusieurs offres à la fois en les sélectionnant et en cliquant ensuite sur « Supprimer les offres sélectionnées ».

4 offres sélectionnées sur 4 **Supprimer les offres sélectionnées** << < 1 /1 > >>

☒	#	REPRÉSENTANT DE COMPTES	HEURE (HE)	ID OFFRE CLIENT	ID TRANSACTION	DEVISE	PRIX OFFERT	NB LOTS	MILLÉSIME	UNITÉS TOTALES		
☒	1	Prénom22107 Nom22107	11:13:51	TmKNVjdq	00872311	USD	50,00	100	Futur	100 000		
☒	2	Prénom22107 Nom22107	11:13:39	l0a8lw5y	00243293	USD	30,00	70	Présent	70 000		
☒	3	Prénom22107 Nom22107	11:13:24	S2LIVEMk	00233432	USD	25,00	60	Présent	60 000		
☒	4	Prénom22107 Nom22107	11:13:11	zhd1YtQj	00225053	USD	22,00	50	Présent	50 000		

<< < 1 /1 > >>

- Un message de confirmation s'affichera à l'écran demandant de confirmer la suppression de cette offre.
- Cliquer sur le bouton « SOUMETTRE » pour confirmer la suppression de l'offre ou sur le bouton « ANNULER » pour annuler la suppression.

ATTENTION!

Vous avez sélectionné 4 offres à supprimer.
Votre action sera irréversible une fois soumise.

Êtes vous certain de vouloir supprimer ces 4 offres?

ANNULER

SOUMETTRE

Soumission des offres

Supprimer des offres

- Il est possible de supprimer une transaction au complet en utilisant le champ de recherche « ID de la transaction » afin de filtrer les offres.
 - Entrez le numéro de transaction dans le champ de recherche.
 - Cliquez sur  .

Offres soumises



AJOUTER UNE

- Il est possible de modifier le nombre d'offres affichées par page en sélectionnant le nombre de page à l'aide de l'icône  .

0 offres sélectionnées sur 9

<< < 1 / 1 > >>

	#	REPRÉSENTANT DE COMPTES	HEURE (HE)	ID OFFRE CLIENT	ID TRANSACTION	DEVISE	PRIX OFFERT	NB LOTS	MILLÉSIMES	UNITÉS TOTALES	
☐	1	Prénom22107 Nom22107	16:03:10	oJPmL2jk	00056338	USD	33,00	5	Présent	5 000	
☐	2	Prénom22107 Nom22107	15:59:50	9O03YSBw	00541266	USD	40,00	20	Futur	20 000	
☐	3	Prénom22107 Nom22107	15:59:50	NYovEADy	00541266	USD	35,00	20	Futur	20 000	

Lignes par page
10 Lignes
25 Lignes
50 Lignes
100 Lignes
500 Lignes

Soumission des offres

Confirmation de saisie des offres : le rapport de vérification des offres d'un client

- Les entités participantes peuvent consulter un rapport de vérification des offres à la section « Rapports » de la plateforme de vente aux enchères pour valider la soumission, la modification ou la suppression de leurs offres.

ÉVÈNEMENT EN COURS

WCI, Inc.
Western Climate Initiative, Inc.

Plateforme de vente aux enchères de WCI, inc.

Français ▾

Bienvenue, Antonio ▾

Accueil

Rapports

Vente aux enchères

FAQ et ressources

Bienvenue sur la plateforme de vente aux enchères de WCI, inc.

REPRÉSENTANT DE COMPTES QUÉBEC MoonCorp (QC6689-8359)

Rapports

► Rechercher un rapport

▼ Joint Auction #29/Enchère liée #29 - [29 juin 2021]

NOM DU RAPPORT	COURTE DESCRIPTION	GOUVERNEMENT	GÉNÉRÉ LE
Rapport de vérification des offres client	Ce rapport comprend les enregistrements détaillés de toutes les actions effectuées, et ce pour chacune des offres qui ont été soumises, modifiées ou supprimées par les représentants de comptes de votre entité. Il est disponible pendant et après la période de soumission des offres à tous les représentants de compte de l'entité.	Californie Québec	

Soumission des offres

Confirmation de saisie des offres : le rapport de vérification des offres d'un client

- Le rapport de vérification des offres peut également être téléchargé directement dans la page d'un événement, pendant la fenêtre de soumission des offres, en cliquant sur le bouton « CONSULTER LE RAPPORT D'AUDIT ».

Joint Auction #29/Enchère liée #29

MONTANT DE LA GARANTIE FINANCIÈRE
USD 9 786 250



LA PÉRIODE DE SOUMISSION DES OFFRES FERME DANS
4422:50:28

Millésime présent		Millésime futur	
LIMITE DE POSSESSION	Prix minimal de la vente aux enchères	LIMITE DE POSSESSION	Prix minimal de la vente aux enchères
11 598 500	17,71 USD 22,25 CAD	10 181 250	17,71 USD 22,25 CAD
Limite d'achat	Nombre total d'unités mises en vente	Limite d'achat	Nombre total d'unités mises en vente
17 911 784	71 647 138	2 076 562	8 306 250
	Nombre total d'unités demandées		Nombre total d'unités demandées
	600 000		100 000
	Nombre total d'offres soumises		Nombre total d'offres soumises
	3		1

Offres soumises

Inscrire l'ID de la transaction pour recherche 🔍

[AJOUTER UNE OFFRE](#) [TÉLÉVER LES OFFRES](#) [CONSULTER LE RAPPORT D'AUDIT](#)

Comment faire une offre

Soumission des offres - Confirmation de saisie des offres : le rapport de vérification des offres d'un client

- Dans le rapport de vérification des offres ci-dessous, deux offres ont été soumises par l'entité participante et aucune n'a été modifiée.

	A	B	C	D	E
1	Date du rapport:	06/02/2017			
2	Nom de la vente:	CA-QC Joint Auction 5			
3	Date de la vente:	06/01/2017			
4	Dénomination sociale:	Entreprise QC01063			
5	Dénomination commerciale:	Dénomination commerciale QC01063			
6	Nombre d'offres soumises:	2			
7					
8	ID de l'offre pour le client	ID de la transaction	Type de mise à jour	Mise à jour effectuée par	Heure de la mise à jour (HE)
9	93D05	86815	Créée	mtremblay@wci-inc.org	15:23:51 HE
10	B3D05	86816	Créée	mtremblay@wci-inc.org	15:24:04 HE
11					
12					

[illegible]

Limites associées aux offres

- Le prix de vente minimal de la vente aux enchères conjointe est annoncé le jour ouvrable précédant l'événement.
 - Toute offre dont le prix est inférieur au prix de vente minimal sera refusée.
- Sont rejetées en lots de 1 000 unités d'émission les offres qui :
 - dépassent la limite d'achat de l'enchérisseur qualifié;
 - dépassent la limite de possession de l'enchérisseur qualifié;
 - dépassent la garantie financière.
 - La garantie financière de l'offre est évaluée selon tous les prix de vente possibles.
- Les offres rejetées ne sont pas utilisées lors de l'établissement du prix de vente final.
- Des exemples d'application des limites sont disponibles dans le document « Exemples sur les ventes aux enchères ».

Limites associées aux offres : garantie financière

- La valeur de la garantie financière doit être égale ou supérieure à la valeur maximale des offres soumises.
 - Pour les enchérisseurs qualifiés dont la garantie financière est en \$ CA, c'est la valeur en \$ US de la garantie financière calculée selon le taux de change de la vente aux enchères qui déterminera la valeur maximale des offres.
- La valeur des offres d'une entité est égale à la somme des unités d'émission demandées à ce prix ou à un prix supérieur multipliée par ce prix.
 - La valeur des offres est calculée pour chacun des prix offerts par un enchérisseur qualifié.
 - La valeur maximale des offres d'une entité correspond au maximum des valeurs calculées pour chacun des prix.
- Des exemples de calculs concernant la garantie financière sont présentés dans le document « Exemples sur les ventes aux enchères ».

Limites associées aux offres : garantie financière

- Les offres qui dépassent la garantie financière seront rejetées par lots de 1 000 unités d'émission jusqu'à ce que la limite soit respectée.
 - Seule la partie de l'offre dépassant la limite sera rejetée et non l'offre en entier.
- Une seule garantie financière est soumise et utilisée pour la vente aux enchères d'unités d'émission de millésime présent et pour la vente aux enchères d'unités d'émission de millésime futur.
 - Une fois que le prix de vente final des unités de millésime présent a été déterminé, le coût des unités adjudgées est soustrait de la garantie financière. La partie restante de la garantie financière est utilisée comme limite pour les unités d'émission de millésime futur.

Limites associées aux offres : limite d'achat

- Une limite d'achat est le nombre maximal d'unités d'émission qu'un enchérisseur qualifié peut acheter au cours d'une vente aux enchères.
- Les limites d'achat des unités d'émission de millésime présent et des unités d'émission de millésime futur sont calculées séparément, selon le type d'enchérisseur qualifié.
- Pour déterminer la limite d'achat imposée à un enchérisseur qualifié pour une vente aux enchères, il faut multiplier la limite d'achat de la catégorie à laquelle cette entité appartient par le nombre total d'unités d'émission mises en vente.

Limites associées aux offres : limite d'achat

- **Exemple de limite d'achat (entités du Québec)**

- Si le nombre total d'unités d'émission mises en vente est de :
 - Millésime présent : 3 900 000 unités d'émission;
 - Millésime futur : 1 700 000 unités d'émission.

Catégorie d'entités du Québec	Limite d'achat par catégorie	Limite d'achat millésime présent	Limite d'achat millésime futur
Émetteurs	25 %	975 000	425 000
Participants	4 %	156 000	68 000

- Les enchérisseurs qualifiés qui sont membres d'un groupe d'entités liées doivent partager leurs limites d'achat.
- De l'information supplémentaire est également disponible dans le document « Exigences et instructions détaillées relatives aux ventes aux enchères ».

Limites associées aux offres : limite de possession

- La limite de possession correspond au nombre maximal d'unités d'émission de GES et de crédits pour réduction hâtive que peut détenir une entité ou un groupe d'entités liées.
- Les enchérisseurs qualifiés qui sont membres d'un groupe d'entités liées doivent partager leurs limites de possession.
- La limite de possession est déterminée en tenant compte du nombre d'unités d'émission qu'un enchérisseur qualifié peut acquérir avant d'excéder ses limites de possession présente et future.

Limites associées aux offres : limite de possession

- Des limites de possession distinctes s'appliquent aux ventes aux enchères des millésimes présent et futur.
- On peut les consulter dans le document « Exemples sur les ventes aux enchères ».

Limites associées aux offres : limite de possession

Calculer la limite de possession

$$\text{Limite de possession} = 0,1 \times \text{Base} + 0,025 \times (\text{Budget annuel d'unités d'émission} - \text{Base})$$

- La « base » correspond à 25 millions de tonnes métriques d'équivalent CO₂.
- Le « budget annuel d'unités d'émission » est le nombre d'unités d'émission délivrées durant l'exercice budgétaire en cours.
- En **2022**, le budget annuel d'unités d'émission de la Californie et du Québec était de 361 520 000 unités d'émission.
- Calcul de la limite de possession pour 2022 :

$$0,1 \times 25\,000\,000 + 0,025 \times (361\,520\,000 - 25\,000\,000)$$

Limite de possession pour 2022 = 10 913 000 unités d'émission

Limites associées aux offres

Limite de possession avec exemption limitée

- Les entités visées (émetteurs) peuvent exclure un nombre d'unités équivalant à leur exemption d'unités d'émission et de crédits pour réduction hâtive du calcul de leur limite de possession en les plaçant dans leur compte de conformité.
- L'exemption est majorée chaque année par la quantité d'émissions de GES indiquée dans la déclaration d'émissions vérifiée de l'entité, puis réduite au terme de la période de conformité, une fois que l'entité a rempli l'obligation de remettre ses unités d'émission pour la période de conformité.
- Les entités peuvent placer dans leur compte de conformité autant d'unités d'émission et de crédits pour réduction hâtive qu'elles le désirent, mais les unités qui excèdent l'exemption permise compteront dans le calcul de leur limite de possession.
- Des exemples de calculs de la limite de possession et de l'exemption sont disponibles dans le document « Exemples de calculs sur les ventes aux enchères ».

Limites associées aux offres (suite)

Gestion des limites d'achat et de possession

- Le CARB et le MELCCFP informent l'administrateur de la vente aux enchères du nombre total d'unités d'émission que peut acheter chaque enchérisseur qualifié sans dépasser ses limites d'achat et de possession pour la vente aux enchères des millésimes présent et futur.
 - Les données relatives au solde des comptes dans le système CITSS sont transférées à l'administrateur de la vente aux enchères le jour précédant la vente vers 9 h (HP)/12 h (HE).
 - Ces renseignements sont utilisés aux seules fins d'administration des limites de possession et d'achat et reflètent uniquement le solde du compte dans le système CITSS le jour précédant la vente.
 - Les titulaires de comptes dans le système CITSS doivent veiller à respecter la limite de possession lors du transfert des unités d'émission une fois le paiement effectué.

Limites associées aux offres

Gestion des limites d'achat et de possession

- Dans CITSS, la page « Détails des inscriptions à un événement » montre les limites d'achat et de possession assignées à l'entité pour la vente aux enchères en cours.

Données de limites applicables

Valeur de la garantie financière sous forme de virement	1 500 000,00 \$
Valeur de la garantie financière sous forme physique	1 000 000,00 \$
Total des garanties financières	2 500 000,00 \$
Limite de possession des unités du millésime présent	3402000
Unités d'émission de la limite de possession du millésime futur	3243500
Limite d'achat de la vente aux enchères du millésime présent	1125000
Limite d'achat de la vente aux enchères du millésime futur	1250000

- La limite d'achat et la limite de possession sont aussi indiquées dans la plateforme de vente aux enchères.

Plan de la présentation

❖ Section IV : Résultats de la vente aux enchères et paiement des unités d'émission

- Détermination du prix de vente et attribution des unités adjudgées
 - Processus de bris d'égalité
- Règles de conduite
- Surveillance de marché
- Résultats de la vente aux enchères
 - Rapport des résultats de la vente aux enchères
 - Disponibilité du résultat des enchérisseurs qualifiés
 - Paiement des unités d'émission et rapport des offres des clients
- Rapport financier
 - Exigences de paiement
 - Retour de la garantie financière
- Fermeture des activités
 - Revenus de la vente aux enchères
 - Transfert des unités d'émission dans CITSS

Détermination du prix de vente et attribution des unités adjudgées

- L'évaluation des offres et la détermination des prix de vente se font séparément et consécutivement pour les unités de millésime présent et pour les unités de millésime futur.
- Lors d'une vente aux enchères conjointe, l'évaluation des offres et le prix de vente final sont déterminés en \$ US.
 - La valeur des offres et celle des garanties financières soumises en \$ CA sont converties en \$ US et arrondies au cent près, selon le taux de change en vigueur lors de la vente aux enchères.
 - Toutes les offres sont ainsi évaluées en \$ US. Le prix de vente final et le coût total des unités sont également déterminés en \$ US.
 - Pour permettre à un enchérisseur qualifié de payer en \$ CA, le coût total de ses unités est d'abord déterminé en \$ US puis converti en \$ CA selon le taux de change en vigueur lors de la vente aux enchères.

Détermination du prix de vente et attribution des unités adjudgées

- Lors du processus de détermination du prix de vente, l'administrateur de la vente aux enchères :
 - Place les offres retenues en ordre décroissant des prix offerts (en \$ US);
 - Attribue les unités aux entités, en commençant par le prix offert le plus élevé, en descendant graduellement vers les prix offerts les plus bas, jusqu'à ce que toutes les unités soient attribuées ou que toutes les offres retenues soient honorées;
 - Procède à un bris d'égalité si le nombre d'offres retenues dépasse le nombre d'unités offertes au prix de vente.
 - Les offres retenues sont celles qui restent après l'évaluation et la réduction afin de respecter toutes les limites.
 - Le prix de vente est le prix auquel tous les enchérisseurs qualifiés paieront leurs unités.

Détermination du prix de vente et attribution des unités adjudgées

Processus de bris d'égalité

- Le processus de bris d'égalité est utilisé lorsque, à l'étape de la détermination du prix de vente, le nombre d'unités visées par une offre retenue à un certain prix dépasse le nombre d'unités offertes.
 - La part de chaque enchérisseur qualifié est déterminée en fonction de la part du total des unités attribuables à un enchérisseur qualifié au prix offert (le prix de vente).
 - Le nombre d'unités adjudgées correspond à cette part multipliée par le nombre d'unités restantes (arrondi à la baisse jusqu'à l'unité complète la plus près).
 - S'il reste des unités après l'arrondissement, chaque enchérisseur qualifié se voit attribuer un numéro au hasard, et les unités restantes sont distribuées dans l'ordre numérique en commençant par le numéro le plus bas.
- Le document « Exemples sur les ventes aux enchères » fournit des renseignements supplémentaires sur le processus de bris d'égalité.

Règles de conduite

- En vertu de l'article 51 du règlement du Québec, une entité dont la participation à une vente aux enchères est approuvée ne doit divulguer aucun renseignement quant à sa participation, notamment :
 - son intention de participer ou non à la vente, l'état de sa demande d'approbation et le maintien de l'approbation;
 - sa stratégie de soumission d'offres;
 - le nombre d'offres qu'elle entend soumettre ou leur teneur;
 - des renseignements concernant la garantie financière remise à l'administrateur des services financiers.

Règles de conduite (suite)

- Toute entité qui souhaite se prévaloir des services d'un conseiller ou d'un consultant dans le contexte de la vente doit en faire part au gouvernement, comme il est mentionné dans le document « Exigences et instructions détaillées relatives aux ventes aux enchères ».
- L'enchérisseur doit veiller à ce que ce conseiller ne divulgue aucune information confidentielle relative à la vente (voir la diapositive précédente) et qu'il ne coordonne pas de stratégies d'enchères entre les différents enchérisseurs.

Surveillance du marché

- Le personnel du CARB, du MELCCFP et celui du surveillant de marché suivent activement les ventes aux enchères d'unités d'émission de GES. Ils supervisent aussi en permanence les stocks d'unités et les activités du marché.
- Le surveillant du marché examine les offres et collabore avec le CARB et le MELCCFP pour repérer toute activité ou tendance susceptible de révéler une manipulation du marché ou une pratique anticoncurrentielle.
- Toute fraude, manipulation, collusion ou pratique anticoncurrentielle peut faire l'objet d'une enquête et de poursuites en vertu des lois et règlements en vigueur.

Résultats de la vente aux enchères

Rapport des résultats de la vente aux enchères

- Le rapport des résultats est publié cinq jours ouvrables après la tenue de la vente aux enchères sur les sites Web du CARB et du MELCCFP.
 - La date exacte de la publication du rapport est précisée dans l’avis de vente aux enchères.
 - La publication a habituellement lieu à 12 h (midi) HP ou 15 h HE.
 - En cas de retard, les sites Web afficheront un message indiquant la nouvelle heure de publication.
- Le rapport des résultats présente les résultats généraux et les statistiques de la vente.
- Il est publié en français et en anglais sur le site Web du MELCCFP et en anglais seulement sur le site Web du CARB.

Résultats de la vente aux enchères

Rapport des résultats de la vente aux enchères

- Seules les statistiques sur les offres qualifiées seront présentées.
- Le rapport des résultats présente, pour le millésime présent et le millésime futur :
 - Le nombre d'unités mises en vente;
 - Le nombre d'unités achetées lors de la vente aux enchères;
 - La liste des entités participantes;
 - Le ratio entre la quantité totale d'offres soumises et retenues et le nombre total d'unités mises en vente;
 - Le pourcentage des unités remportées par des émetteurs;
 - Le prix de vente final;
 - Le prix minimal de vente;
 - L'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH);
 - Les statistiques sur le prix des offres.

Résultats de la vente aux enchères

Rapport des résultats de la vente aux enchères

- À la suite de la publication du rapport des résultats de la vente aux enchères, les gouvernements participants certifieront la vente dans la plateforme de vente aux enchères.
 - Toute entité qui a été enchérisseur qualifié pour la vente aux enchères recevra un courriel de noreply@wci-auction.org l'avisant que les résultats de la vente sont disponibles.
- Après la certification, les représentants des entités participantes pourront télécharger leur propre rapport des résultats ainsi que leur facture depuis la plateforme de vente aux enchères.
- La réception du courriel avisant l'enchérisseur qualifié de la disponibilité de son rapport des résultats constitue la livraison à l'entité de sa facture et débute la période de sept (7) jours pour le paiement des unités d'émission adjudgées.

Païement des unités d'émission

- Les enchérisseurs qualifiés pourront télécharger leur rapport des résultats et leur facture dans la section « Rapports » de la plateforme de vente aux enchères.

ÉVÈNEMENT EN COURS

WCI, Inc.
Western Climate Initiative, Inc.

Plateforme de vente aux enchères de WCI, inc.

Français ▾

Bienvenue, Antonio ▾

Accueil

Rapports

Vente aux enchères

FAQ et ressources

Bienvenue sur la plateforme de vente aux enchères de WCI, inc.

REPRÉSENTANT DE COMPTES QUÉBEC MoonCorp (QC6689-8359)

Rapports

► Rechercher un rapport

▼ Joint Auction #29/Enchère liée #29 - [29 juin 2021]

NOM DU RAPPORT	COURTE DESCRIPTION	GOUVERNEMENT	GÉNÉRÉ LE
Rapport de vérification des offres client	Ce rapport comprend les enregistrements détaillés de toutes les actions effectuées, et ce pour chacune des offres qui ont été soumises, modifiées ou supprimées par les représentants de comptes de votre entité. Il est disponible pendant et après la période de soumission des offres à tous les représentants de compte de l'entité.	Californie Québec	

Païement des unités d'émission

- La facture envoyée à l'issue de la vente aux enchères comprend :
 - Des renseignements sur la vente :
 - Le prix de vente (des unités des millésimes présent et futur);
 - Le nombre d'offres retenues et le nombre d'unités achetées (unités des millésimes présent et futur);
 - Le coût total des achats (unités des millésimes présent et futur et total);
 - Des renseignements sur le compte :
 - Les informations du compte de l'enchérisseur qualifié (nom et numéro du compte);
 - La valeur de la garantie financière soumise, de même que son type;
 - La somme à payer à l'administrateur des services financiers;
 - La marche à suivre pour le transfert de fonds.
- Le rapport des offres de l'entité présente toutes les offres soumises par l'enchérisseur qualifié et identifie les offres gagnantes ainsi que le nombre d'unités gagnées.

Paieement des unités d'émission

- Il incombe aux enchérisseurs qualifiés de télécharger la facture pour connaître le montant à payer.
- L'administrateur des services financiers appliquera toute garantie financière en espèces soumise par une entité sur la somme à payer.
- Les enchérisseurs qualifiés qui ont soumis une garantie financière physique doivent faire leur paiement complet en espèces au plus tard sept (7) jours après la certification de la vente.
 - La date limite exacte du paiement des unités adjudgées à chaque vente aux enchères est indiquée dans l'avis de cet événement.
- Aucun chèque personnel ou certifié ne sera accepté.
 - Tout chèque reçu sera immédiatement renvoyé, et l'administrateur des services financiers prélèvera de la garantie financière la somme à payer.
- Après la date limite de paiement inscrite dans l'avis de vente aux enchères, l'administrateur des services financiers prélèvera de la garantie financière toute autre somme à payer.

Païement des unités d'émission

Retour des garanties financières

- Les garanties financières des enchérisseurs qualifiés qui n'ont pas remporté d'offres leur seront retournées approximativement 3 jours ouvrables après la certification de la vente.
- La partie non utilisée des garanties financières en espèces sera retournée aux entités au plus tard 15 jours ouvrables après la certification de la vente.
- Les garanties financières physiques seront retournées aux entités après la réception du paiement par l'administrateur des services financiers, habituellement dans les 15 jours ouvrables suivant la certification de la vente.

Fermeture des activités - Paiement des unités d'émission

Rapport de suivi des revenus de la vente aux enchères

- Chacun des gouvernements participants publie son rapport public de suivi des revenus de la vente aux enchères.
- La date exacte de la publication de ce rapport est indiquée dans l'avis de vente aux enchères.

Fermeture des activités - Transfert des unités d'émission dans CITSS

- Les unités d'émission sont transférées aux entités qui ont remporté des offres, une fois que l'ensemble des paiements ont été effectués et que l'argent a été transféré aux gouvernements participants.
 - Les transferts des unités se font séparément par chaque gouvernement participant.
- La date à laquelle les unités d'émission sont transférées aux entités est indiquée dans l'avis de vente aux enchères.
- Plus de détails sur le transfert des unités sont également présentés dans le document « Exigences et instructions détaillées relatives aux ventes aux enchères ».

Coordonnées

Administration des services financiers et de la vente aux enchères

- **Administrateur de la vente aux enchères** : WCI, inc.
 - Courriel : info@wci-inc.org
 - Téléphone : 1-888-WCI-6369, de 11 h à 20 h HE
- **Administrateur des services financiers** : Deutsche Bank National Trust Company
 - Courriel : db.wcisupport@db.com
 - Téléphone :
 - 1 212-250-3018, de 8 h à 17 h HE

Coordonnées

Système québécois et programme californien de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre

- Pour les entités inscrites au Québec

Registraire

- 418 521-3868, option 3 ou au numéro sans frais 1 833 522-0935, option 3
- registraireqc-spede@environnement.gouv.qc.ca

Vente aux enchères

- 418 521-3868, option 2 ou au numéro sans frais 1 833 522-0935, option 2
- EncheresGES-qc@environnement.gouv.qc.ca
- <http://environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/marche-carbone.asp>
- <http://environnement.gouv.qc.ca/changements/carbone/documentation.htm>

Pour les entités inscrites en Californie

- California Air Resources Board (CARB) : 1 916 322-3908
- <http://www.arb.ca.gov/auction>